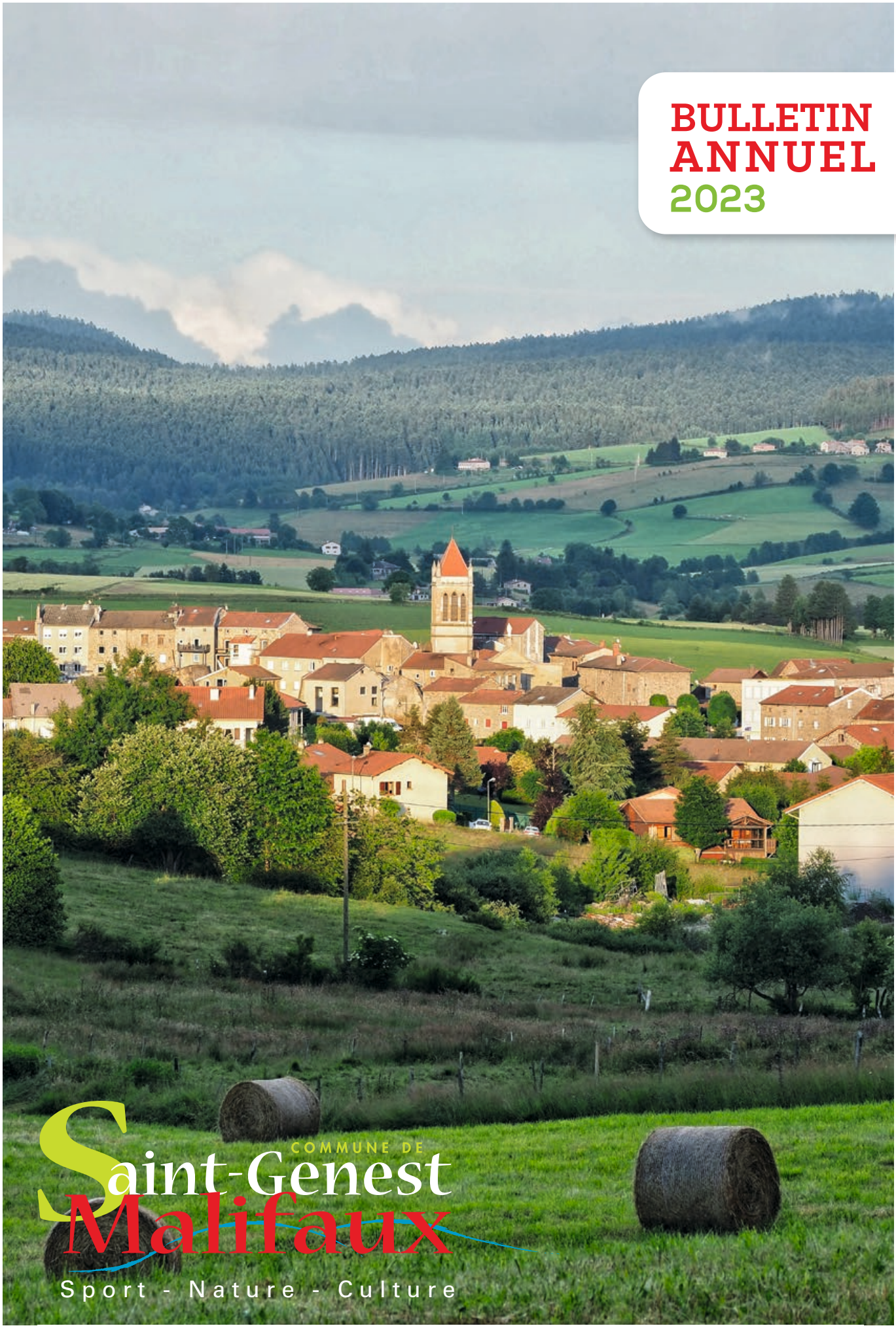
BULLETIN ANNUEL 2023



COMMUNE DE
Saint-Genest
Malifaux
Sport - Nature - Culture

www.st-genest-malifaux.fr

arrêt sur images



Défilé des classes en 2



Défilé des classes en 2



Défilé des classes en 2




Carnaval 2023


Carnaval 2023

ÉDITORIAL



Entre la forêt, le construit et l'eau : l'agriculture.

Tous ces éléments fondent la qualité et la diversité de nos paysages. Ils sont les attributs du temps qui passe. Nous partageons ces espaces entre nous et les transmettons aux générations futures. Parmi toutes les activités humaines, du fond du jardin au bout du champ, l'agriculture sculpte la Terre, le terroir et le territoire.

L'agriculteur est celui qui est capable de saisir l'humeur de la Terre. Entre le soleil, la pluie, la grêle, la neige et le gel, la Vie trouve toujours un chemin. Encore faut-il, au bon moment, l'entretenir, la cultiver, la cueillir, la préserver. C'est une vérité de la Terre, que nous oublions parfois, de nous trouver au cœur mais ne pas être au centre, même si Gandhi affirme : « Le ciel et la terre sont en nous ». Cela nous rappelle l'importance d'envisager notre juste place face aux éléments et à la nature de la Terre qui permet aux végétaux de pousser et accueille les êtres vivants.

Le terroir n'associe-t-il pas l'agriculture, la culture et l'histoire ? Autrement dit, les Vies enracinées de femmes et d'hommes qui, depuis la nuit des temps, prennent soin des richesses de la Terre pour se nourrir et alimenter les autres. Le terroir est le fruit de facteurs naturels et culturels. Il croise deux intimités : celle de la Terre et celle de l'Humanité.

Le territoire, l'espace où nous vivons, c'est le tout qui nous englobe et auquel nous sommes ancrés. Chacune et chacun a donc un rôle actif à jouer pour s'occuper de son bien, de l'espace public, du territoire, des autres. C'est le signe d'une volonté individuelle et collective du vivre avec, que vous découvrirez à la lecture de ce bulletin.

Sous le ciel infini, la Terre est promesse d'à venir, le terroir reflet de notre spécificité culturelle, alors fédérons nos énergies à l'entretien, au développement et à l'embellissement du territoire qu'est le beau pays de Saint-Genest.

À toutes et à tous, bon dépaysement, bel été 2023.

Vincent Ducreux
Maire de Saint-Genest-Malifaux

« Ce dépaysement que nous allons chercher sur d'autres territoires, d'autres lumières, d'autres parfums, est un subtil et nécessaire exil intérieur. »
Anne DUFOURMANTELLE

Directeur de la publication :
Vincent Ducreux

Responsable commission information :
Pascale Rochetin

Comité de rédaction :
- N. Bonche
- E. Lescanne
- G. Mandon
- J.Oriol
- Y. Rochette
- E. Sahuc

Crédits photos :
- S. Drevet
- E. Gaillard-Coadon
- M. Gallien
- D. Gamet
- A. Jardy
- P. Mandon

Conception graphique :
Estelle Peyrache
Hello Lundi

SOMMAIRE

Arrêt sur images 2

Hommage à Daniel Mandon
Daniel, une vie d'engagements 4
Daniel, un maire, un ami 5
Daniel, une vie municipale 6-8

Réalisations municipales
Des investissements pour le quotidien et l'avenir 9-17
Les équipements éducatifs et sportifs au service des genésiens 17-18
Culture pour tous 19-21

Finances - Budget 2023 22-23

Environnement
La collecte des ordures ménagères 24-29

Saison Culturelle en images 30-32

Dossier Les exploitations agricoles ..... 33 - 41

La ville et vous
Les nouveaux commerces et services 42-43
Alertez et informez en temps réel 43
État civil 2022 44
Des départs en retraite... et des arrivées 45

Les classes en 2 46-47

Un rythme : la course • Une passion : les mots • Un horizon : le service des autres

Le 9 juin 2023, Daniel Mandon nous a quittés subitement. À travers ces quelques pages, la Municipalité a voulu rendre hommage à son Maire honoraire qui a tant donné pour notre commune.



DANIEL, UNE VIE D'ENGAGEMENTS

Une vie engagée pour et avec les mots.

Dans le grand théâtre de la vie, tu as joué pleinement ton rôle sur tous les registres, alliant le verbe et la gestuelle, alternant l'argument et l'anecdote. Tu aimais partager tes lectures, tes pensées, dans ta course permanente de quête de sens sociologique, culturel, politique et spirituel. Dans tes conversations, livres ou discours, tu t'appliquais à inviter une pléiade d'auteurs : combien de citations à ton répertoire ? D'accord ou non, peu importait, l'objectif était de discuter, c'est-à-dire de s'entretenir d'une question, d'examiner une question et de mettre en question. Au bout de la discussion, de vastes horizons, pas toujours ceux que nous attendions, ou que nous souhaitions. Clin d'œil de l'histoire, ce 9 juin, tu pars le même jour qu'Alain Touraine : que de débats en perspective ...

Une vie engagée entre réflexion et action.

Pour toi, le mandat municipal demeurait le plus exaltant. Au cœur des décisions, tu as été un homme d'action. Réfléchir ne te suffisait pas, tu aimais aussi agir au service de tes concitoyens. Ainsi, les idées et la réalité se rejoignaient pour s'enrichir mutuellement. Parallèlement, tu relisais l'Histoire pour mieux comprendre l'époque que tu traversais. Dans cette course de relais, tu as passé le flambeau, quand tu as jugé qu'il le fallait, comme pour maîtriser le temps.

Une vie engagée pour les autres dans une passion raisonnée et une raison passionnée.

Dans une vie en mouvement et en transformation, tu as été le Maire-bâtisseur, défenseur et promoteur de ton village et de ses habitants. Nous disposons depuis longtemps des traces laissées par les décisions des conseils municipaux sous ta présidence de 1983 à 2014, soit 5 mandats. Tout en préservant la nature et les paysages, ensemble, avec toutes les équipes, tu as su répondre aux besoins collectifs par des investissements structurants, éducatifs, sportifs et culturels, inscrits jusque dans la devise de Saint-Genest-Malifaux : « Sport, Nature, Culture ».

Daniel, pour tout ce que tu as donné :
Merci pour ta généreuse participation à la vie ;
Merci pour ta confiance au quotidien ;
Merci pour ton optimisme engagé ;

Enfin, Daniel, en toute amitié : « Hauts les cœurs » au moment où s'annonce l'« A-Dieu ».

Vincent Ducreux



2014 - Élections Municipales



12 juillet 2014 - Médaille honorariale

DANIEL,
UN MAIRE, UN AMI

Comment évoquer en quelques lignes la vision et l'action de Daniel Mandon au service de Saint-Genest. Sa passion pour notre commune et le monde rural remonte à ses jeunes années quand il était directeur de la colonie de la Scie de la Roue. Notre village portera durablement la marque de son empreinte qu'ils s'agissent d'équipements sportifs, touristiques, culturels ou des grands aménagements structurants, réseaux d'eau et d'assainissement, voiries de désenclavement, lotissements, zones artisanales, parc paysager... « Là où il y a une volonté, il y a un chemin » disait souvent Daniel. Je peux témoigner de sa volonté au service du bien commun et de la profondeur de ses réflexions, du soutien infaillible de sa famille et de ses équipes municipales.

Mais je souhaite surtout ici remercier l'ami qu'il était devenu au fils des années, dire la confiance entière qu'il avait pour ses collaborateurs et notre estime réciproque. Sa compréhension du monde, son esprit de synthèse, son amour de la nature et de la montagne, son immense culture ont tellement enrichi nos échanges bien au-delà d'une simple relation professionnelle. Derrière une certaine pudeur Daniel montrait une grande attention aux autres. Tout son engagement peut se résumer en un mot : servir

Noël Bonche

2001/2008 Conseil d'adjoints





Visite du Préfet Soubelet



8 juin 2013 - Réunion du Conseil d'adjoints

DANIEL,
UNE VIE MUNICIPALE

Élu pour la première fois conseiller municipal en 1977, puis conseiller général en 1979, Daniel Mandon a succédé à Laurent Béal comme maire en mars 1983.
Il a exercé cette fonction pendant cinq mandats consécutifs jusqu'en mars 2014. Une vie municipale de 37 années que les genésien(ne)s peuvent revivre à travers les bulletins municipaux dont le premier numéro est daté de 1987. Cependant, nous avons voulu retracer brièvement de façon chronologique les faits les plus marquants de notre histoire commune pour laquelle l'engagement et l'action de Daniel Mandon ont été déterminants, mais il faudrait bien plus que quelques pages pour la relater. En effet l'activité quotidienne du maire ne peut se résumer à ce qui se voit tellement le champ de ses compétences est étendu et souvent bien au-delà de celles que lui sont conférées par la loi.





Avec Laurent Béal



1989 - Conseil municipal

1978 ›› Création de la zone artisanale de Saint-Rambert et construction de deux ateliers relais.

1979 ›› Participation à la mise en place du premier Plan d'Occupation des Sols qui aura permis de préserver notre environnement et les espaces agricoles et naturels jusqu'à nos jours.

1982 ›› Construction de l'école publique de l'Étang.

1982 ›› Coordinateur du plan ORSEC suite aux tempêtes de vent et de neige.

1983-2013 ›› Chaque année un programme de rénovation complète de la voirie communale et rurale et des réseaux d'eau potable qui ont été étendus progressivement à toute la commune.

1984 ›› Construction de la caserne des sapeurs-pompiers et rénovation du clocher de l'église.

1984 ›› Agrandissement de l'école de l'Étang avec deux classes supplémentaires.

1985 ›› Début des travaux de reconfiguration du centre bourg qui s'étalera sur plus de deux décennies avec les aménagements successifs des places Foch en 1985, de la mairie en 1987, de l'église en 1996, du 19 mars 1962 en 2006.

1986-1987 ›› Rénovation de la seconde tranche du bâtiment de la mairie qui comprenait de nouveaux locaux pour la bibliothèque municipale, une salle polyvalente, deux salles de réunion pour la vie associative et le nouveau centre social.

1989 ›› Aménagement complet du quartier des Chalayes : voie nouvelle de l'Étang, lotissement communal, logements locatifs et zone artisanale.

1989 ›› Nouveaux captages d'eau potable et construction d'un second réservoir de 500 m^3 dans le Grand-Bois.

1990-1991 ›› Acquisition des terrains qui permettront la création du grand parc paysager de la Croix de Garry *(20 hectares).*

1990-2000 ›› Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications du bourg et des lotissements coordonnés avec la rénovation de l'éclairage public.

1992 ›› Construction de la salle des sports et des loisirs et de nouveaux vestiaires du stade Henri Chazal.

1993 ›› Création du plan d'eau de La Croix de Garry et plantation d'un millier d'arbres dans le parc environnant.

1995 ›› Extension du camping municipal et construction du gîte d'étape.

1995-1996 ›› Construction de la nouvelle maison de retraite « Les Genêts d'Or ».

1996 ›› Début de la mise aux normes des réseaux d'assainissement étalée sur plusieurs années.

1996-1997 ›› Construction du lycée agricole au Creux du Balai.

1998 ›› Construction de l'orgue à l'église et aménagement de la zone artisanale des Trois Pins.

1998-1999 ›› Élargissement de la rue du Feuillage et construction de l'immeuble abritant les bureaux du Trésor Public *(aujourd'hui la Caisse d'Epargne).*

1999 ›› Nouvelle station d'épuration.

2000 ›› Construction du centre technique municipal.

2001 ›› Aménagement de la crèche halte garderie.


1995 - Conseil municipal

2004 ›› Implantation de huit chalets et construction du pavillon d'animation au camping municipal.

2004-2005 ›› Construction de l'espace Jules Verne.



2005 - Avec Jacques Barrot

2005 ›› Rénovation extérieure de l'église.

2007 ›› Rénovation complète du bâtiment « La Forge » avec création d'un relais d'assistantes maternelles et de locaux pour la vie associative et le centre musical du Haut-Pilat.

2008 ›› Aménagement du lotissement communal « Les Sources » et construction de logements locatifs avec Loire Habitat.

2008-2009 ›› Création d'un réseau interconnecté avec le syndicat des eaux de la Semène pour sécuriser la ressource en eau potable et construction d'un nouveau réservoir sur le haut de Magnoloux.

2009 ›› Aménagement du second terrain de football en gazon synthétique avec piste d'athlétisme et terrain pour jeux de boules.

2010 ›› Attribution de la Marianne d'Or du développement durable.

2011 ›› Rénovation complète du petit gymnase.

2011 ›› Construction d'un réseau d'assainissement avec station d'épuration par filtration de roseaux afin de desservir les hameaux de La République et Riocreux

2011 ›› Agrandissement de la forêt communale par acquisition de sept hectares au Bois Ternay.

2012 ›› Acquisitions foncières qui permettront l'installation de la nouvelle gendarmerie rue du Velay.

2012 ›› Acquisition des bâtiments de l'ancienne maison de l'agriculture qui permettront la création de la médiathèque.

2013 ›› Finalisation du projet médiathèque - salles associatives et obtention des financements.


2008 - Élection de Daniel Mandon pour son dernier mandat de Maire 2008/2014

Faut-il souligner que ces réalisations, dont nous bénéficions quotidiennement, ont été réalisées sans endetter notre collectivité, sans augmentation des taux d'imposition grâce aux financements obtenus auprès de partenaires institutionnels et à l'autofinancement prélevé annuellement sur les recettes de fonctionnement.

Pour conclure, nous retiendrons volontiers les propos de Daniel Mandon paru dans l'éditorial du bulletin spécial de l'An 2000 et intitulé **la confiance en héritage :** *« Fier de son passé, Saint-Genest-Malifaux doit se montrer digne de son avenir : celui précisément que nous voulons construire ensemble, parce que nous aimons notre commune ... Mais dans le monde nouveau qui nous sollicite avec sa modernité si complaisante, pouvons-nous encore, sans risquer trop de méprise ou de malentendu, citer ce mot de Bernanos : « Tout ce qu'il y a de beau dans l'histoire du monde s'est fait à l'insu de nous par le mystérieux accord de l'humble et ardente patience de l'homme avec la douce pitié de Dieu ? »*


19 mars 2012 - Daniel Mandon est promu officier dans l'ordre national du mérite par François Sauvadet Ministre de la Fonction publique

« Toute votre vie, Daniel Mandon, vous avez, avec courage et un panache certain, défendu les valeurs républicaines. Vingt années de Présidence du SIVOM du Haut-Pilat vous ont également donné l'occasion d'accomplir de grandes choses. C'est également le cas avec le Parc Naturel du Pilat (15 ans de vice-présidence) ou au Conseil Général, bien sûr, où vous avez représentez ce canton pendant 25 ans. »

Préfète de la Loire Fabienne Buccio,
le jour de la remise de la médaille de Maire honoraire



12 juillet 2014 - Médaille honorariale



14 septembre 2013 - 150ème anniversaire des sapeurs-pompiers



Classe 2010



2006 - Départ Daniel Richard



2006 - 60ème anniversaire de l'ASSGM



2017 - Inauguration de la médiathèque



Janvier 2014 - Repas du nouvel an avec les aînés de la commune

DES INVESTISSEMENTS POUR LE QUOTIDIEN ET L'AVENIR

1 | POURSUITE DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES, PLUVIALES ET D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU CENTRE BOURG ET RÉAMÉNAGEMENT DES LIEUX IMPACTÉS

Le but de ces chantiers est de réduire les eaux claires parasites collectées par le réseau d'assainissement pour une meilleure efficacité du traitement à la station d'épuration du centre bourg et de concevoir un environnement sécurisé en réhabilitant les chaussées, les cheminements et espaces verts.

« Phase 3 » Rue du Velay et connexes

Le Département de la Loire, gestionnaire du réseau de voirie de la RD 22 du rond-point du Pécher à la nouvelle gendarmerie a rénové la couche de roulement rue du Velay. Les engins sont intervenus pour piqueter la chaussée, niveler et poser le bitume. Avant ces travaux, il a été obligatoire d'entreprendre des modifications du tracé de canalisations d'eaux usées, pluviales et d'adduction d'eau potable pour la mise en conformité de ces réseaux. Les lieux affectés ont été l'impasse Robinson, la rue du Velay, le lotissement Grand Horizon et le secteur du rond-point. Travaux Public du Jarez pour un montant de 264 226 € H.T.

L'entreprise SICC VRD s'est chargée de l'étude, respectant les propositions du schéma directeur départemental. Montant : 11 200 € H.T.

Travaux financés avec le concours de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département de la Loire et l'État via la DETR.



Pendant les travaux rue du Velay



Travaux finis rue du Velay



Aménagement devant la gendarmerie.



Création d'une écluse à hauteur de la gendarmerie



Croix de Mission avant travaux

Impasse de la Croix de Mission

Dans la continuité des importants travaux réalisés suite à l'étude de diagnostic de 2019, il était nécessaire de restaurer le collecteur situé à l'intersection de l'impasse de la Croix de Mission et de la rue du Violet. Profitant de l'ouverture de tranchées dans la voirie, la route départementale a été recalibrée et les trottoirs ont été réhabilités pour mettre en sécurité riverains et piétons.

Entreprise Bouchardon pour un montant de 25870 € H.T.

Rue du Feuillage, Rue des Combettes

En 2021, l'alimentation en eau potable des habitations de la rue des Combettes et d'une partie de la rue du Feuillage a été réalisée, il convenait désormais de finir cette réhabilitation et sécurisation.



Rue des Combettes 2021

L'entreprise Bouchardon interviendra pour un montant de 35885 € H.T.

PROJETS

Une étude complémentaire par tronçons du réseau d'assainissement sur le secteur des Chalayes, Saint-Rambert et de Magnoloux est en cours. L'étude s'appuiera sur le diagnostic d'assainissement de 2018.

Un plan de zonage d'assainissement allant de la Scie de la Roue à la station d'épuration est à l'étude. Le zonage d'assainissement visera à présenter les données du Schéma Directeur d'Assainissement ainsi que les choix de la commune sur l'extension du réseau ou pas aux zones non desservies. La commune disposera ainsi d'un zonage des eaux usées *(plan et notice)* en cohérence avec le PLU.

LE SAVIEZ-VOUS

Le réseau d'eaux usées de la commune représente 22 km de canalisation.

2 | MAINTENIR UNE PROGRAMMATION ANNUELLE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le programme voirie 2023 arrêté par la commission municipale s'élève à 142 170 € H.T. Cette année, les voies subissant des renforcements et réfections seront la rue Bergazzi par la réalisation d'une bicouche, la route de la Croix verte, la rue des Combettes, l'impasse du Forez suite aux travaux d'assainissement.

Travaux subventionnés par le Département de la Loire.

Loire
LE DÉPARTEMENT



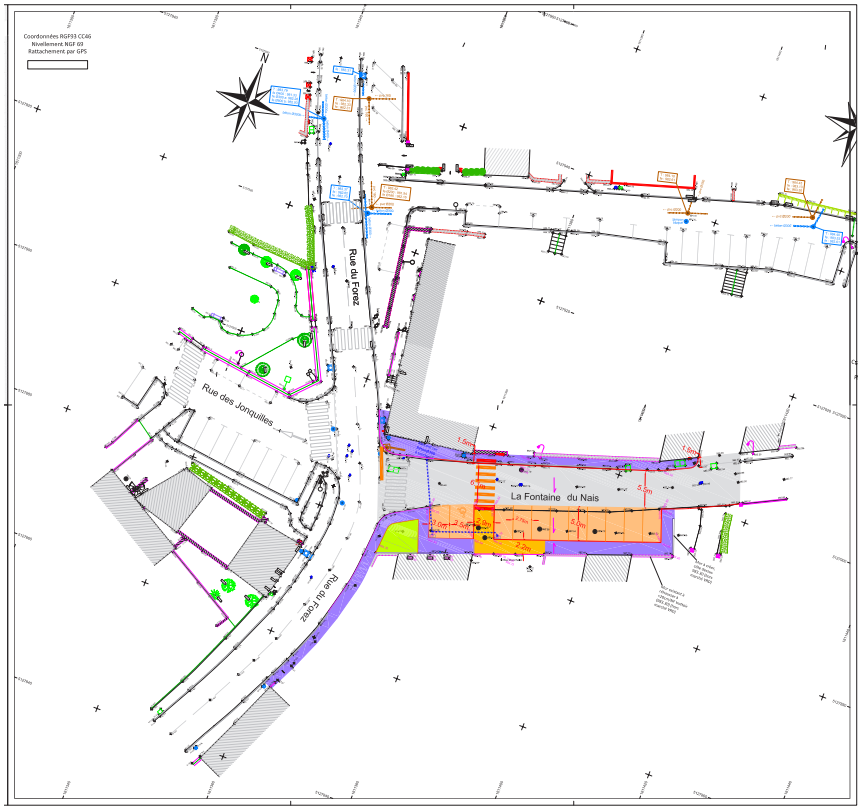
Chaque année, un budget important est consacré à la réfection des 45 km de voirie communale

Places de parking à proximité du pôle santé et de la crèche rue de la Font du Nais

Le projet le plus marquant dans ce quartier sera la création d'un parking situé derrière la Résidence Séniors et l'intervention sur la structure de la rue de la Font du Nais.
Le promoteur des Résidences Bien Vivre a cédé à la commune une bande de terrain de 252 m².



Rue de la Font du Nais avant travaux



Plan d'aménagement rue de la Font du Nais

3 | ÉCLAIRAGE PUBLIC



Vue du village

Nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public

Suite à la demande des élus lors d'une commission de travail, après avoir informé et invité la population à faire part de ses remarques ou propositions via le bulletin trimestriel d'octobre 2022, dialogué avec les commerçants et validé techniquement ces modifications, les horloges connectées autour de l'Église et de la mairie ont été programmées pour de nouveaux horaires. Il a été décidé par arrêté du 7 décembre 2022 d'élargir les plages d'extinction nocturne de l'éclairage public sur l'ensemble du village, y compris le centre bourg :

Sur l'ensemble de la commune, extinction de 23h à 6h toute la semaine. Vendredi et samedi, extinction de 1h à 6h pour le cœur de village.

L'éclairage du cœur du village restera allumé pendant la nuit pour la Fête de la musique, le bal du 14 juillet et le bal de la vogue.

Ces nouvelles dispositions sont dans la continuité des actions menées par les conseils municipaux successifs et abordées dans les bulletins précédents.



PROJET

Il y a lieu d'envisager des travaux de remplacement du réseau d'éclairage public d'une partie de la rue de Montboisier et d'armoires électriques. L'étude sera faite par le Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Loire (SIEL).

COÛT RESTANT À LA CHARGE DE LA COMMUNE 7176€ H.T.

territoire d'énergie LOIRE - SIEL

4 | MISE EN PLACE D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES, RUE DU BOIS TERNAY

Élément essentiel de la mobilité durable de demain une borne de recharge publique a été mise en service le 1er avril 2023 à côté de l'école de l'Étang, sur le parking rue du Bois Ternay. Afin de promouvoir l'utilisation de véhicules électriques, le Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Loire (SIEL) a pu répondre à la demande du conseil municipal. Une borne dernière génération de 50 kW est à disposition. Elle est gérée par le SIEL. Le paiement s'effectue par carte bancaire ou carte d'abonnement.



Rue du Bois Ternay Borne pour véhicule électrique

5 | AGRANDISSEMENT DU BASSIN D'ORAGE DES TROIS PINS


Bassin d'orage des Trois Pins

Pour que le bassin d'orage des Trois Pins respecte l'arrêté préfectoral de 2009, c'est-à-dire soit constitué d'un bassin d'eau permanente et d'un bassin de rétention des eaux pluviales, il a été nécessaire de l'agrandir du côté du parking poids-lourds et sous le futur lotissement « Les Violettes ».
Après avoir fait réaliser une étude par le bureau Cesame et obtenu la validation de l'administration, le bassin d'orage disposera d'un volume d'eau permanente de 1 350 m³ et d'un volume de rétention des eaux pluviales de 2 500 m³.

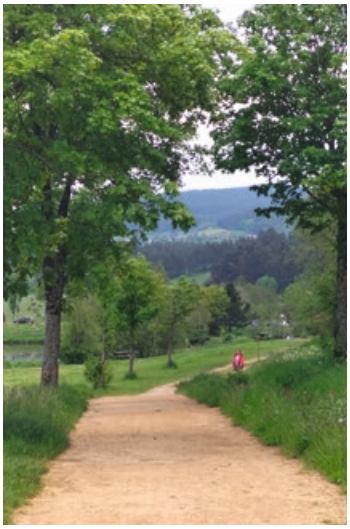
Entreprise SRATP pour un montant de 18 750 € H.T.

L'étang de la Croix de Garry près du chemin de randonnée : un atout dans notre milieu naturel

Actuellement, l'étang n'est pas correctement alimenté en eau suite à une dégradation de sa prise d'eau en amont à cause de l'érosion.
Un ouvrage en génie civil doit donc être constitué pour garantir à la fois, le débit réservé dans le cours d'eau qui contourne l'étang mais aussi l'alimentation continue dans l'étang qui sert aussi de bassin tampon en cas de pollution pour éviter l'acheminement de polluants jusqu'au barrage en aval. Les travaux conformes aux réglementations ont pour objectif de restaurer la continuité écologique au niveau du seuil.


Étang de la Croix de Garry

Les travaux seront effectués à l'automne 2023 pour un montant estimé à 45 575€ H.T.


Sentier Croix de Garry

L'ONF a planté dix arbres sur le chemin de randonnée de la Croix de Garry en continuité des arbres déjà présents, ils procurent de l'ombre, très appréciable, sur un sentier très fréquenté par les petits et les grands.

Coût : 1796 € H.T.


Pont de la Semène projet de remise en état

PROJET

Rénovation du pont en bois traversant la rivière Semène en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

6 | DÉVELOPPER ET AMÉLIORER L'ACCUEIL AU CAMPING MUNICIPAL DE LA CROIX DE GARRY

Agrandir le parc résidentiel de loisirs au camping

Pour valoriser et renforcer l'offre d'hébergement, au vu du bon remplissage des huit chalets existants ouverts toute l'année, les élus, accompagnés par le bureau d'étude Territoires AMO, analysent, la faisabilité d'intégrer entre 4 et 6 chalets supplémentaires au sein du site.
Le projet d'étude d'implantation d'Habitations Légères de Loisirs (HLL) a été retenu dans le cadre du plan Destination France et est également inscrit dans le contrat « Petites Villes de Demain ».



Camping municipal de la Croix de Garry futur emplacement des chalets loisirs (HLL)



Entrée du camping municipal de la Croix de Garry en travaux

Changement du portail d'entrée du camping

Pour moderniser, sécuriser et rendre plus fonctionnelle l'entrée du camping, un portail motorisé a été mis en place. Il sera donc plus aisé de contrôler les entrées et sorties tout en restant accueillant. L'automatisation du portail devrait faciliter le travail des agents responsables.

Les employés municipaux du camping et les entreprises ont travaillé de concert sur ce projet :

CMPA pour un coût de 15 425 € H.T.
Prolians pour la somme de 4 271 € H.T.

7 | PROJET PÔLE LOISIRS ET VIE SOCIALE POUR OFFRIR À TOUS LES PUBLICS DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Le projet d'Espace Loisirs et Vie Sociale intergénérationnel et multi-activités, inscrit au plan de mandat et dans le programme « Petites Villes de Demain », s'élabore progressivement avec les élus et les associations concernées.

La visite du Pôle jeunesse de Saint-Christo-en-Jarez actif depuis 2002 et un échange avec les élus de la commune ainsi que les responsables du Pôle ont permis de mieux cerner nos besoins, en termes d'accueil enfance/jeunesse.

Ce projet verra le jour à la Croix de Garry, à la place de l'ancien Mille Club. Les locaux modulables accueilleront les secteurs petite enfance et jeunesse, des activités associatives, le Relais Famille, et comporteront des espaces de préparation et de rangements.

La conception de ce nouveau lieu d'accueil nécessite des temps d'échanges et de concertation avec les futurs usagers, dont les remarques ont été prises en compte par les élus, via une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage conduite par Territoires AMO, missionné pour collecter puis synthétiser les besoins.



Ancien emplacement du Mille Club futur emplacement du Pôle Loisirs et Vie Social

8 | LOTISSEMENT LES VIOLETTES AUX TROIS PINS



Lotissement Les Violettes premiers coups de pelle

Un peu d'histoire....

Un lotissement communal est une opération globale nécessitant un long travail de préparation en amont du lancement des travaux de viabilisation sur le terrain. En voici les premières étapes qui aboutiront à un bel ensemble de logements.

- **Septembre 2015 :** Acquisition des terrains par la commune qui permet de constituer une réserve foncière de 2,2 hectares. Les terrains situés en continuité du lotissement privé les Trois Pins, construit en 1999, permettent aujourd'hui d'envisager la création de constructions.
- **2017 :** Validation du Plan Local d'Urbanisme.
- **2019 :** Commande d'une étude préalable d'urbanisme qui constitue un support précieux pour imaginer les différents types de scénarios d'occupation.
- **Décembre 2020 :** Présentation des différents scénarios d'aménagement paysager et urbain des parcelles en vue d'implanter le lotissement communal.
- **Janvier 2021 :** Un courrier est adressé à toutes les personnes qui ont fait acte de candidature auprès des services municipaux pour l'acquisition d'un lot dans ce futur lotissement. Les critères d'attribution fixés sont les suivants : la primo-accession, la réservation du terrain à la seule fonction de résidence principale.
- **Mai 2021 :** Demande à l'architecte d'affiner ses plans en prenant en compte les règles de densité imposées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Loire (SCoT). Consultation des bureaux d'étude pour l'élaboration du permis d'aménager.
- **Août 2021 :** L'architecte paysager rend la version finale de son étude. Ce document va permettre de passer à la phase d'élaboration du permis d'aménager du lotissement et aux travaux fonciers avec établissement du document d'arpentage qui doit être réalisée par un bureau d'études.
- **Septembre 2021 :** La mission de maîtrise d'ouvrage est confiée au Cabinet Chalaye. Cette mission porte sur la préparation du permis de lotir, le dossier de consultation des entreprises et le suivi du chantier.
- **Février 2022 :** Consultation des cabinets d'architecte pour la réalisation et la signature du permis d'aménager et des bureaux d'étude pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réseaux et voiries à la rue Louis Jacquemin, rédiger le dossier de consultation des entreprises et suivre le chantier du futur lotissement communal.
- **Juin 2022 :** Réunion avec la Direction Départementale du Territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la chambre d'agriculture.
- **27 Octobre 2022 :** Obtention du permis d'aménager et validation du règlement de lotissement.



Permis de construire du lotissement Les Violettes

- **1er février 2023 :** Le cabinet Chalaye a élaboré le dossier de consultation des entreprises. En parallèle le maître d'œuvre a consulté Enedis et le SIEL TE 42 pour les travaux de raccordement et télécom. Le conseil municipal dénomme le nom des voies de dessertes des lots individuels : rue des Perce Neige et rue des Primevères.

- **7 mars 2023 :** Ouverture des plis pour la viabilisation du lotissement.
- **Juin 2023 :** Début des travaux d'aménagement, vote du prix de vente des lots par le conseil municipal, courrier aux candidats primo-accédants à la réservation d'un lot.

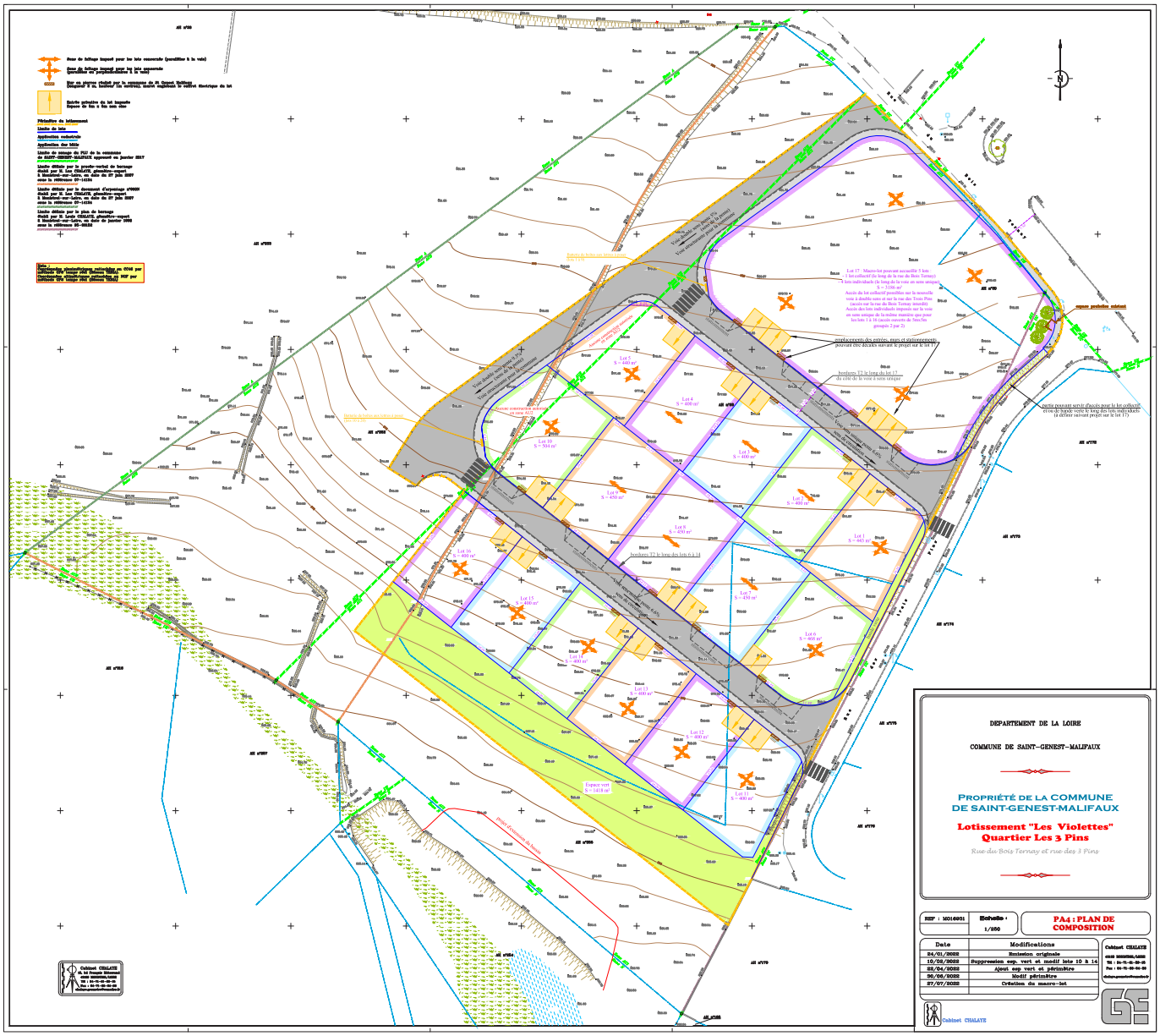
Tout près du centre bourg et dans un cadre verdoyant, le lotissement Les Violettes offrira, dans un souci de mixité, de l'habitat individuel, de l'habitat jumelé et de l'habitat collectif, en location et en accession. L'Office public Loire Habitat confirme son intérêt pour ce projet de logement social *(partie locative et accession à la copropriété).*

Soumis aux objectifs de densification et d'intégration urbaine et paysagère, la municipalité a été attentive à voir se réaliser une opération d'aménagement de qualité. Au regard des futurs acquéreurs et de la municipalité, la temporalité paraît bien longue pour penser, concevoir puis réaliser un tel projet !

Le temps administratif n'est hélas pas toujours en phase avec celui de l'attente patiente des personnes ! Qu'il est difficile de conjuger tous les temps en même temps.



Voirie Louis Jacquemin



Plan du Lotissement Les Violettes

9 | UN ESPACE PAYSAGER À L'ENTRÉE DU BOURG

Lors des différents échanges avec la direction des Résidences Bien Vivre avant le dépôt du permis de construire de la future résidence séniors sur le tènement de la Villa Sainte-Anne, il avait été engagé une négociation pour acquérir la moitié de la parcelle dont le promoteur n'avait pas besoin pour réaliser son projet.

Coût d'achat de ce terrain : 175 000 €



Rue du Forez avant



Démolition de la maison rue du Forez



Rue du Forez après

LES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS AU SERVICE DES GENÉSIENS

1 | LES ÉCOLES

École de la République

Un défibrillateur a été installé sur la façade de l'école de la République pour répondre éventuellement aux premiers secours. Facile d'accès, il fait partie de la prévention des risques cardio-vasculaires.



École de la République



École de la République pose de stores

École publique de l'Étang



École Publique de L'Étang

PROJET

Afin de corriger certains dysfonctionnements, ayant entre autres de l'incidence sur la gestion du chauffage, un cabinet va prochainement intervenir pour réaliser une étude thermique et électrique. Un travail de mise en conformité des installations sera également engagé et permettra d'améliorer le confort des écoliers et des adultes qui s'en occupent.

2 | LES LIEUX DE SPORT

Nouveauté : des agrès

La commission composée d'élu(e)s a présélectionné des agrès accessibles au plus grand nombre de sportifs adultes. Venez découvrir les équipements d'agrès de fitness à l'entrée du parc de la Croix de Garry, face aux jeux pour enfants.



Agrès Fitness installation prochainement



Changement du sol actuel salle de gymnastique

Nouveau sol multi-usages

La salle de gymnastique, judo de 180 m² se verra doter d'un nouveau sol multi-usage, composé de tapis mousse dont les caractéristiques offrent une absorption des chocs, un bon amorti ainsi qu'une bonne adhérence. Ces tapis permettent également la pratique de la gymnastique, du yoga, du step, ...

Cette solution a été le résultat d'une concertation avec la MJC et l'AFR.

Coût : 8 743 € H.T.

CULTURE POUR TOUS

1 | L' INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE

L'inauguration de la Micro-Folie a eu lieu à Saint-Genest-Malifaux, le 27 novembre 2022



En présence de : M. le Secrétaire Général, M. le Conseiller Départemental, M^mes^ et M. les Maires du canton et élus municipaux, M^me^ De Oliveira représentant la cité de la Villette.
Comme nous l'avions expliqué dans le bulletin 2022, la Micro Folie est un musée numérique, réunissant de nombreux chefs d'œuvres de musées nationaux et internationaux. Elle constitue une offre culturelle inédite. Elle peut se visiter en accès libre ou en mode conférencier. Avant toute séance, Marlène, la responsable de la médiathèque doit préparer le thème, c'est pourquoi une réservation antérieure est indispensable.

Comme l'a dit Vincent Ducreux dans son discours :

" Eloigné des centres culturels, tout le monde n'a pas les moyens de franchir les portes de la culture et la culture ne trouve pas toujours les chemins pour rejoindre les citoyens. Ainsi, pour continuer à cultiver notre devise « sport, nature, culture », en recherche permanente pour dynamiser notre offre culturelle, le conseil municipal a compris que la Micro-Folie est un atout supplémentaire pour permettre à la culture d'aller à la rencontre de tous les publics, grâce à des propositions aussi riches que variées d'œuvres, de contenus, d'animations et l'affiliation à un réseau.

Si pour Blaise Cendrars « la folie est le propre de l'Homme », préservons-nous tout de même de la folie des grandeurs parce que le problème avec la folie des grandeurs, c'est qu'on ne sait pas où finit la grandeur et où commence la folie. Mais, comme pour Sénèque « il est parfois bon d'avoir un grain de folie », nous avons opté pour une Micro-Folie dans une Graine de Culture. "

Le 16 décembre 2022

Dans le cadre de son partenariat avec le réseau des Micro-Folies, l'Opéra national de Paris a eu le plaisir de proposer la diffusion de **La Traviata, opéra de Giuseppe Verdi,** pour une soirée exceptionnelle, avec entrée libre. Les mélomanes ont apprécié. ....



Présentation de la Mico-Folie à Madame la Préfète le 20 décembre 2022

2 | ACTIONS EN DIRECTION DE NOS AÎNÉS

Semaine bleue

La 71^ème^ édition de la Semaine Bleue a eu lieu en octobre 2022. Son slogan, « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ». Cette année, **l'accent était mis sur la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale.**

Dans ce cadre-là, la municipalité a offert aux seniors un film au cinéma Jules Verne. « Un tour chez ma fille » avec notamment Josiane Balasko. Celui-ci a réuni 109 personnes et a permis un agréable moment d'échanges ensuite.



Atelier conduite seniors :

Le 21 septembre 2022, la municipalité a répondu favorablement à la mise en place d'un stage d'une demi-journée pour une remise à niveau des conducteurs seniors. L'objectif était de répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes âgées afin qu'elles puissent conserver leur mobilité tout en évitant les risques. La remise à niveau a permis d'aborder différents sujets tels que : accidentalité et risques routiers : vitesse, médicaments, téléphone portable au volant, etc. Des conseils pratiques ont été donnés : aborder un sens giratoire, nouveaux panneaux routiers...
Le montant de la participation aux frais de mise en place de cet atelier a été cofinancé par la direction des sécurités de la préfecture de la Loire (PDASR) et par la municipalité.



3 | ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

Grâce au budget municipal, La médiathèque organise tout au long de l'année des animations diverses et variées. Les partenariats avec des associations ou d'autres structures permettent d'étendre la palette d'actions et d'innover. La création du fonds dédié à la montagne avec le club d'escalade Canton Grimp et la FFME en est une bonne illustration. Le cofinancement d'actions avec la Communauté de communes des Monts du Pilat et le réseau des médiathèques a aussi permis la programmation d'un atelier d'écriture. Les animations ont, cette année encore, rencontré un succès important, plusieurs spectacles étaient complets, et près de 500 personnes ont participé aux évènements proposés. En voici une rétrospective...

26 août 2022

1er atelier grand public familial Micro-folies sur le thème de la forêt avec une quinzaine de participants.



Août 2022

Puzzle participatif, les visiteurs de la médiathèque ont pu tout au long du mois d'août construire ensemble un puzzle de 100 pièces. Chaque visiteur pouvait passer le temps qu'il souhaitait à rechercher des pièces du puzzle proposé.



14 septembre • Concert

Dans le cadre du festival Jazz au Sommet la médiathèque accueillait Adrien Amey, saxophoniste. En préambule il présentait le film réalisé avec les élèves du Lycée Agricole de Saint- Genest-Malifaux « Agronova ».



Le 27 novembre était inaugurée la Microfolie de Saint-Genest-Malifaux. Cet outil numérique prend place dans la salle d'animation de la médiathèque. Il permet la diffusion d'œuvres d'art et de la médiation artistique autour d'œuvres numérisées de diverses natures *(tableaux, sculptures...)* issues des grands musées nationaux français et internationaux.



Octobre 2022

Des ateliers de médiation pour les scolaires ont été organisés dans le courant de l'année. Plusieurs classes ont ainsi pu travailler sur le portrait ou les animaux dans l'art. Les séances, en plus de la visualisation d'œuvres d'art, se sont conclues par des ateliers artistiques collectifs puis les œuvres créées par les élèves ont été exposées à la médiathèque.







Janvier 2023

Inauguration Expo Rochette et du fonds montagne avec Canton grimp en janvier 2023. Tout au long de l'année 2022 et début 2023 l'équipe de la médiathèque, les bénévoles du Club d'escalade de Saint-Genest et le comité Loire Haute Loire de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade ont travaillé pour préparer des animations autour de l'exposition de l'auteur de BD Jean Marc Rochette et de l'auteur de livres de montagne Eric Salvolelli. Le fonds montagne est désormais disponible en prêt à la médiathèque, il couvre la pratique sportive mais aussi de nombreux récits sur des alpinistes de renom ainsi que des livres pour la jeunesse.



1er mars 2023

Spectacle « Un beau matin » par la compagnie « Bazar au terminus » mercredi 1er mars . Dans le cadre de la saison culturelle départementale et du réseau des médiathèques des Monts du Pilat, la médiathèque a pu accueillir un spectacle pour les très jeunes enfants : passage des saisons et découverte des instruments étaient au programme de ce spectacle poétique et tout en douceur.



BUDGET 2023

UN BUDGET EN TRANSITION DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et dépenses pour une année donnée. Il est préparé par les services et le maire, travaillé en commission des finances puis débattu et approuvé par le conseil municipal *(article L 2312-1 du CGCT).* **C'est un acte prévisionnel qui peut être complété ou modifié en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.**

À mi-mandat, l'élaboration du projet de budget 2023 est marqué par un contexte de forte inflation et de nombreuses incertitudes, notamment concernant la fourniture d'énergies (électricité, fioul, bois, gaz).

En dépenses, par prudence et malgré une restriction de certains postes de dépenses, le projet de budget 2023 est en augmentation par rapport à celui de 2022.

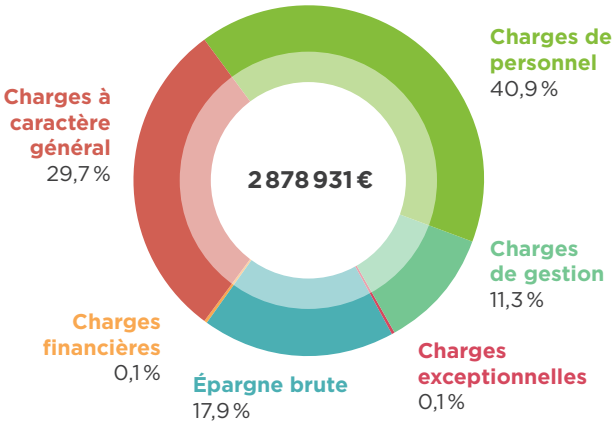
En recettes, le projet se caractérise, pour la 4ème année consécutive, par une stabilisation des dotations de l'État. Même si la **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) allouée à la commune augmente très légèrement, le montant total cumulé des baisses de la DGF sur les dix derniers exercices se chiffre à 1075464 €. La capacité d'autofinancement de la collectivité se trouve donc réduite d'autant.

Les résultats positifs des années antérieures, la maîtrise des dépenses courantes et la réduction du prélèvement pour financer la section investissements, permettront cette année encore d'absorber les baisses de dotations précitées sans majoration des taux d'imposition qui n'ont pas été modifiés par les différents conseils municipaux depuis 2001.

La hausse des impôts fonciers, ultime ressource directe perçue par la collectivité, est générée uniquement par l'évolution des bases d'imposition fixée par l'État. Depuis 2018, le calcul des bases a été revu par l'État. Les valeurs locatives foncières des locaux d'habitation sont désormais majorées par l'application d'un coefficient, non plus fixé par la loi, mais établi à partir de la valeur de l'indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen. Pour 2023, la loi de finances a modifié l'application du coefficient de revalorisation forfaitaire annuelle aux valeurs locatives des propriétés bâties comme suit :

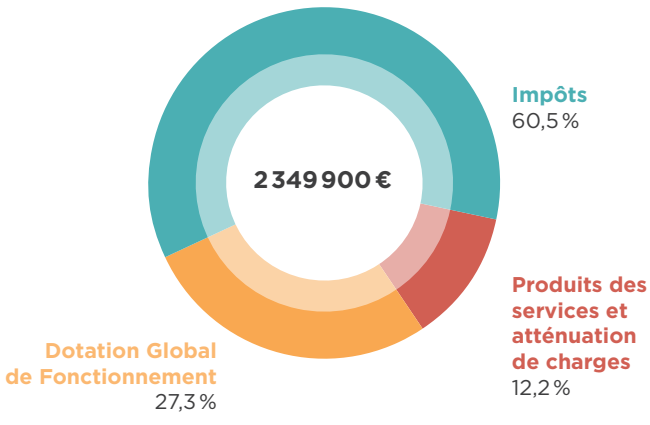
- **Pour la taxe foncière** sur les propriétés bâties, la revalorisation des bases est de 7,10 % suivant l'évolution sur un an de l'indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen.
- **Pour la taxe d'habitation** sur les résidences secondaires au titre de 2023, retour de la revalorisation des bases sur le même indice que la taxe foncière après 3 ans de gel des taux sur la période transitoire 2020-2022.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

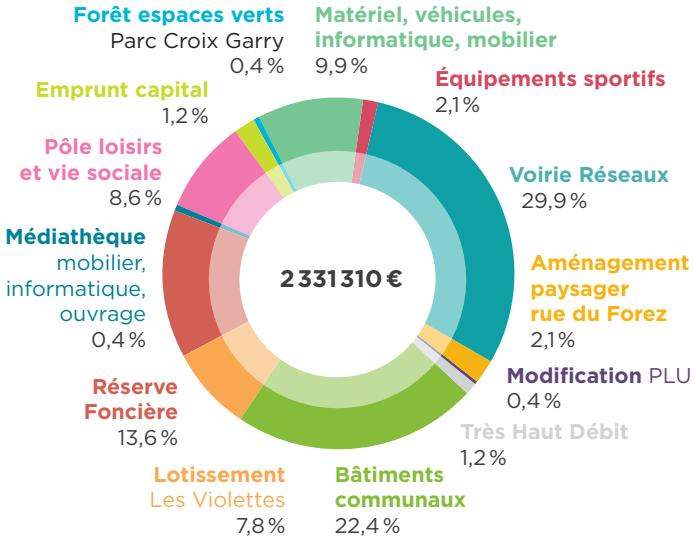


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

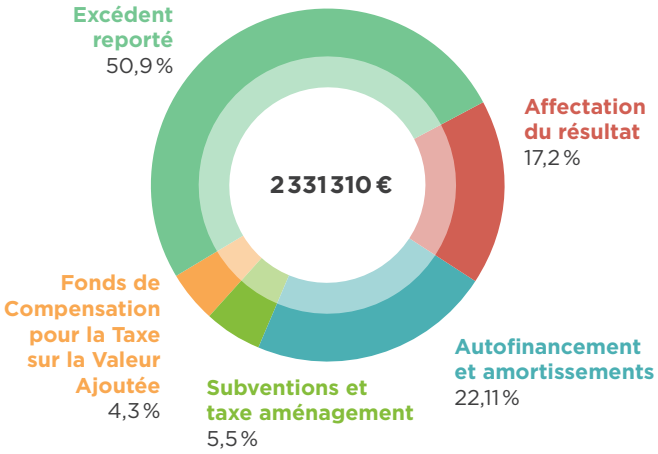
(hors excédent reporté)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023



ZOOM SUR LA FISCALITÉ LOCALE

État de répartition du produit fiscal entre les différentes taxes

Années	Produit fiscal total avant coefficient correcteur (1)	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Contribution coefficient correcteur
2018	100 %	37,52 %	54,99 %	7,49 %	
	925 376 €	347 188 €	508 857 €	69 331 €	
2019	100 %	37,62 %	54,89 %	7,49 %	
	949 039 €	357 010 €	520 976 €	71 053 €	
2020	100 %	37,00 %	55,42 %	7,58 %	
	966 798 €	357 745 €	535 827 €	73 226 €	
2021	100 %	3,78 %	89,88 %	6,34 %	
	1 157 189 €	43 792 €	1 040 048 €	73 349 €	-142 294 €
2022	100 %	3,77 %	90,00 %	6,23 %	
	1 208 414 €	45 506 €	1 087 632 €	75 276 €	
2023	100 %	3,79 %	90,09 %	6,12 %	
	1 318 328 €	49 985 €	1 187 655 €	80 688 €	-145 539 €

	Taux votés et inchangés depuis 2002	Taux moyens de la strate
Taxe d'habitation	9,18 %	13,73 %
Foncier bâti	32,37 %	36,28 %
Foncier non bâti	32,37 %	48,82 %

	en € / habitant	Moyenne de la strate
Taxe d'habitation	15 €	25 €
Foncier bâti	297 €	356 €
Foncier non bâti	24 €	17 €
Total impôt local	336 €	398 €

Potentiel fiscal et effort fiscal

	Potentiel fiscal des 3 taxes (potentiel financier) de la commune	Potentiel financier par hab.de la strate	Effort fiscal de la commune	Effort fiscal moyen de la strate
2018	680,4292 €	848,7448 €	0,8992	1,0713
2019	703,0293 €	862,2182 €	0,8969	1,0758
2020	712,7032 €	882,5417 €	0,9057	1,0795
2021	722,4903 €	895,3948 €	0,9280	1,0884
2022	729,3641 €	895,5600 €	0,9316	1,1090

Ainsi, bien que les différents conseils municipaux depuis 2001 n'ont pas procédé à l'augmentation des taux d'imposition, le montant de votre impôt dépend de l'évolution des bases et des diverses réformes fiscales. **Aujourd'hui, plus de 96 % de la contribution fiscale repose sur les propriétaires fonciers.**

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

BREF HISTORIQUE



Avant la mise en place d'une collecte des ordures ménagères, les habitants du bourg déversaient les rares déchets qu'ils produisaient dans une décharge située à l'emplacement actuel de la caserne des sapeurs-pompiers. Après la guerre 39/45, le conseil municipal met en place une première collecte qui est effectuée à l'aide d'un tombereau tracté par une paire de vaches. Le registre des délibérations du conseil municipal indique que ce travail est confié en 1948 à Claude Brunon, cultivateur, habitant aux Chalayes. Il est aidé dans cette tâche par les cantonniers François Teyssier et Joseph Frappa. Le contrat sera révisé tous les deux ans, soit 1500 francs en 1952, puis 3500 francs en 1956.





En 1958 le contrat est signé avec Jean Seux, cultivateur à La Croix de Garry. L'attelage est remplacé par un tracteur avec remorque, toujours avec l'aide des cantonniers.

Pendant les vacances scolaires, c'est souvent Chantal, fille cadette de Jean Seux, qui remplace son père dans cette tâche. La rémunération en 1959 s'élève à 4500 francs. Au 1er janvier 1960, le nouveau franc remplace l'ancien et la tournée est rémunérée 61 francs en 1963, 65 francs en 1968 avec une extension au premier lotissement communal de Montboisier. En 1963, le cantonnier François Teyssier prend sa retraite et sera remplacé par Louis Basty. Daniel Vernay sera embauché en 1966. Une collecte avait également été mise en place à partir de 1965 dans le secteur de la République assurée par Alfred Baure, cultivateur à la Combe, rémunéré 45 francs par tournée.



Le 4 juin 1981, une première collecte intercommunale est mise en place par le SIVOM du Haut-Pilat avec les communes de Marlhes et de Saint-Régis-du-Coin. Ce travail est confié à Gérard Desfonds qui a fait l'acquisition d'un camion de collecte. Le service est ré-organisé, du 1er octobre au 30 juin, à raison d'une collecte hebdomadaire dans le bourg, les lotissements et le hameau de la République, et de façon bi-mensuelle dans la campagne. Du 1er juillet au 30 septembre le service est doublé. Cela représente 328 heures sur une année pour un coût de 52480 francs. La commune de Saint-Genest accepte alors la totalité des déchets dans sa décharge municipale et met un agent communal à disposition pour le chargement des poubelles.



SAINT-GENEST-MALIFAUX

Opération « nettoyage »

Samedi dernier, quelques jeunes garçons et filles de Saint-Genest-Malifaux ont eu la généreuse initiative d'entreprendre une opération « Nettoyage » aux abords de l'ancienne décharge des ombres, ainsi que sur les bords du barrage.

Saluons ces jeunes qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts tout au long de cette journée. Pour les remercier, la municipalité représentée par MM. Mandon, Freycenon et Pleynet leur offrait un petit casse-croûte oh combien mérité.

Souhaitons que d'autres initiatives de ce genre voient encore le jour à Saint-Genest-Malifaux, et rappelons à tous que la décharge des ombres est supprimée, et qu'un service régulier assure le ramassage des ordures ménagères, ainsi que des objets encombrants.

LES AUTRES NOUVELLES

Le dimanche 22 juillet, un groupe d'adhérents du Mille Club, foyer de ski de fond et éducation canine, a effectué dans le Vercors leur troisième sortie d'été. Après un départ matinal en voitures, la route des Grands Goulets les a mené au point de départ de la balade à Saint-Agnan-en-Vercors.

Le but de la promenade « Le grand Veymont » culminant à 2 341 m, a été atteint sans problème, et à la satisfaction générale de tous, par très beau temps. Rendez-vous est d'ores et déjà pris le 2 septembre pour une promenade à La grotte sarrazine en direction de La Versanne.



La décharge supprimée !

Chacun avait été informé en son temps de la fermeture de la décharge municipale située « Aux Ombres ». Conscient de ses obligations en matière d'environnement, le conseil municipal avait décidé dès 1982, d'adhérer au Sictom Velay Pilat et d'éliminer l'ancienne décharge afin que celle-ci ne se transforme pas en dépôt sauvage.

C'est aujourd'hui chose faite. En effet, depuis une semaine, les employés municipaux et l'entreprise Mazet sont à pied d'œuvre (notre photo). Le dépôt d'ordures a entièrement disparu sous une épaisse couche de terre et la nature va reprendre ses droits.

Notons que les travaux sont subventionnés à 50% par le conseil général de la Loire, et à 30% par l'Agence nationale pour l'élimination et la récupération des déchets.

Après l'abandon de la décharge du bourg, les déchets ont d'abord été déversés près du pont de la Semène avant la création de la décharge sur un terrain communal au lieu-dit « les Ombres ». Celle-ci a été fermée définitivement en 1983. À cette occasion, à l'initiative de Jean Roche, conseiller municipal, une opération nettoyage est organisée avec les jeunes qui se sont portés volontaires et qui seront remerciés par le Maire Daniel Mandon et les adjoints Antoine Pleynet et Michel Frecenon qui avaient suivi les travaux de comblement de la décharge réalisé par l'entreprise Mazet de Riotord.



LE SICTOM VELAY-PILAT

Créé le 31 décembre 1982, il regroupait au départ cinq communes de la Loire, Jonzieux, Marlhes, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, soit 5 382 habitants, avec sept communes de la Haute-Loire, Pont-Salomon, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Ferréol-d'Auroure, Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-Lachalm, Saint-Victor-Malescours, La Séauve-sur-Semène, soit 9 765 habitants. Son premier président était Régis Ploton, maire et conseiller général de Saint-Didier-en-Velay. Daniel Mandon, Président du SIVOM du Haut-Pilat et conseiller général était associé aux délibérations du bureau.

Un terrain de 15 hectares sur un dénivelé de 100 mètres avait été acheté sur la commune de Saint-Just-Malmont pour servir de décharge contrôlée.

L'achat du terrain, l'aménagement de la décharge, l'acquisition d'un chargeur et de deux camions de collecte ont coûté 3.110.000 francs subventionnés à 30 % par les départements et le reste financé par emprunt. La décharge a été mise en service le 17 octobre 1983. On lui prévoyait alors une durée de vie de 50 ans *(extraits des bulletins du SIVOM du Haut-Pilat N° 1- 2 et 3).*



LE HAUT PILAT

Vue aérienne de la future décharge

SICTOM VELAY-PILAT

une coopération intercantonale

1 – Historique :

par arrêté inter-départemental en date du 31 décembre 1982 a été créé un Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères regroupant les Communes de :

LOIRE		HAUTE LOIRE	
– Jonzieux	892 hab.	– Pont Salomon	1.352 hab.
– Marlhes	1.114 hab.	– St Didier en Velay	2.775 hab.
– St Genest Malifaux	2.384 hab.	– St Ferréol d'Auroure	1.111 hab.
– St Régis du Coin	292 hab.	– St Just Malmont	2.502 hab.
– St Romain les Atheux	700 hab.	– St Romain Lachalm	644 hab.
		– St Victor Malescours	360 hab.
		– La Seauve sur Semène	1.021 hab.
	5.382 hab.		9.765 hab.

Chaque commune est représenté au sein du Syndicat par deux délégués. Ces derniers ont procédé lors de la réunion du 26 Avril 1983 à l'élection de leur Président et du Bureau.

Président : Monsieur PLOTON Régis, Maire et Conseiller Général de ST DIDIER EN VELAY.

Vices-Présidents : ROYON Pierre, Maire de ST JUST MALMONT
ROYON André, Maire de JONZIEUX.

Secrétaires : ROUCHON Henri, Maire de PONT SALOMON
LEBAIL Daniel, Conseiller Municipal de ST FERRÉOL D'AUROURE

Bureau : FRECENON Michel, Adjoint au Maire de ST GENEST MALIFAUX
FOURNEL Paul, Maire de ST VICTOR MALESCOURS
MAUGIER Jean, Maire de la SEAUVE SUR SEMÈNE
LOUISON Jean, Maire de ST ROMAIN LES ATHEUX

Monsieur MANDON Daniel, Maire et Conseiller Général de ST GENEST MALIFAUX est également associé aux délibérations du Bureau.

2 – Méthode d'Exploitation

Un terrain de 15 ha d'une dénivelée d'environ 100 m a été acheté sur la Commune de ST JUST MALMONT au lieudit «Le Combeau» pour servir de décharge contrôlée.

Le choix de ce terrain répond à 3 préoccupations :
– bonne accessibilité ;
– éloignements des habitations ;
– visibilité du site réduite.

La contenance totale de la décharge peut être évaluée à 800.000 m³ soit une durée de vie d'au moins 50 ans.

La méthode d'exploitation sera la méthode dite en casier, chaque couche de 2 m de déchets étant recouverte de 30 cm de remblais. Les talus seront au fur et à mesure recouvert de terre végétale et replantés. . .

Les travaux sont actuellement en bonne voie. Une route d'une longueur de 1.300 m a été tracée à flanc de montagne pour permettre l'accès au premier casier. Les clotûres sont également posées.

3 – Coût

L'ensemble des travaux et l'acquisition du terrain et du matériel représentent un investissement important.

Terrain	478.000 F
Matériel :	
– 1 chargeur	170.000 F
– 2 camions	1.083.000 F
Aménagement de la décharge :	
route - revêtement clôture - divers	1.379.000 F
Total	3.110.000 F

65 % des dépenses seront à la charge des communes de la Haute Loire.

35 % des dépenses seront à la charge des communes de la Loire.

Le montant global des subventions allouées par les deux départements est d'environ 30 %. Le financement complémentaire étant obtenu auprès des caisses de Crédit Agricole Loire-Haute Loire, Caisse d'Epargne d'Yssingeaux et de la Caisse des Dépôts.

Il faut enfin noter que l'exploitation de cette décharge permettra la création de 7 emplois, ce qui est loin d'être négligeable actuellement, et qu'elle est réalisée en parfaite conformité avec les diverses études d'impact, géographique - écologique - hydro-géologique etc . . .

Ainsi, sans sacrifier les impératifs du cadre de vie, cette réalisation doit permettre une utilisation rationnelle d'un espace naturel, pour une meilleure qualité de vie.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

C'est la loi du 15 juillet **1975** qui oblige chaque commune à collecter et à éliminer les déchets **des ménages** qui étaient encore envoyés en décharge. Elle prévoit également le financement de ce service par les usagers par l'instauration de la redevance ou de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En 1992, une nouvelle loi impose le tri sélectif des déchets, c'est le début du recyclage systématique.

Depuis le 1er janvier **2004**, date de sa création, la communauté de communes des Monts du Pilat exerce obligatoirement la compétence *« collecte et traitement des ordures ménagères »* en se substituant aux 16 communes de son territoire.

En **2009** la loi Grenelle 1 fixe des objectifs plus ambitieux notamment réduction de la production des déchets, augmentation du recyclage, diminution des déchets stockés et incinérés...

ET DEMAIN, DES ÉVOLUTIONS...

L'avenir de la collecte devra prendre en compte les nouvelles contraintes de notre époque avec trois objectifs environnementaux indispensables :

- Diminuer les volumes d'ordures ménagères,
- Améliorer la qualité du tri des trois flux de collecte (OM, Tri, Verre),
- Et réduire l'impact de la collecte.

...une conséquence : la fin de la collecte porte à porte !

L'impact environnemental de la collecte individuelle est loin d'être négligeable :

- Circulation de camions,
- Une qualité de tri très dégradée en collecte individuelle.

Avec la réduction nécessaire du volume des ordures ménagères non triées, le SICTOM Velay-Pilat a fait le choix d'harmoniser ses pratiques et de généraliser la collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV) collectifs. Il s'agit en premier lieu d'homogénéiser les méthodes de ramassage des ordures ménagères appliquées sur les 24 communes du territoire syndical. Les bourgs de Saint-Genest-Malifaux, Jonzieux et Aurec-sur-Loire sont les derniers où subsiste la collecte en « porte à porte ».

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Cette nouvelle organisation et l'implantation des Points d'Apports Volontaires vont modifier les habitudes de chacun d'entre nous. Un quadrillage des territoires communaux, dans le bourg et à proximité des hameaux principaux, va être réalisé pour implanter des points de collecte afin de permettre l'apport des différents flux de déchets *(Ordures Ménagères, Tri Sélectif, et verre)* lors des déplacements courants habituels. Ces Points d'Apports Volontaires seront constitués chaque fois que cela sera possible *(maîtrise foncière et absence de réseaux souterrains)* par des colonnes semi-enterrées, mieux intégrées. Lorsque cela ne sera pas possible *(ou de façon transitoire)* les colonnes d'apport seront aériennes.

Pour Saint-Genest-Malifaux, 32 Points d'Apports Volontaires en colonnes seront implantés sur la commune. Ils remplaceront les bacs individuels et des bacs collectifs : 19 PAV au bourg et 13 PAV sur les hameaux.

L'information sur l'implantation et le planning de déploiement des colonnes d'apport volontaire et des tournées vous sera donnée à l'avancement de leur définition et mise en place par le SICTOM.

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS MÉNAGERS ?

LE DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE



Le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles *(déchets verts, certains déchets alimentaire...)* dans des conditions contrôlées.
Il permet l'obtention d'un fertilisant une fois stabilisé (riche en composés humiques) le compost.
Le développement du compostage permet de réduire considérablement le volume des ordures ménagères et de valoriser les déchets alimentaires.
Le SITCOM Velay-Pilat encourage ces pratiques par la mise à disposition de composteurs individuels et par le soutien aux initiatives de compostage collectif.
Une expertise est à la disposition des projets pour mieux comprendre les pratiques favorisant le compostage.

COMMENT RÉUSSIR UN COMPOSTAGE ?

Un bon compostage doit conserver un équilibre et une alternance entre déchets « verts » *(tonte de gazon, fruits et légumes gâtées, épluchure...)* **et déchets « bruns »** *(broyats de bois sec, de taille...)*, **et entre matières sèches et déchets humides.**
Le compostage nécessite que les déchets traités permettent une circulation suffisante de l'air.
Il existe différentes méthodes *(compostage en tas, en composteur, en surface)* et de multiples astuces. Un compost peut être mûr au bout de 3 à 6 mois en été ou 6 à 9 mois en hiver.
Certains composteurs permettent même la réalisation d'un compost de qualité en 4 à 6 semaines seulement !



AMÉLIORER LE TRI : L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri permet de réduire considérablement le volume des ordures ménagères résiduelles (bac vert). De fait, la quantité d'ordures ménagères résiduelles *(bacs « verts »)* est en forte réduction avec l'accroissement du tri réalisé *(en bacs « jaunes »)* alors que les volumes dédiés au tri sélectif des emballages augmentent.

Une mobilisation de tous est essentielle afin de maîtriser les coûts et limiter l'enfouissement. La préservation de l'environnement et des ressources naturelles passe par le geste de tri, nous devons tous être acteur du recyclage en triant plus et mieux !



LES GESTES PRATIQUES :

Bien vider les emballages

Inutile de laver les emballages

Séparer les déchets les uns des autres

Déposez vos déchets en vrac dans le bac jaune

QUE PEUT-ON METTRE DANS LES BACS JAUNES ?

Beaucoup de déchets : TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Désormais, l'ensemble des emballages en plastique et métal barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... seront donc à jeter dans le bac jaune.

Objectif : Plus simple et trier plus pour recycler plus.

Pour plus d'information sur le tri : **www.sictomvelaypilat.fr**





MARCHE APPEL : 20 ANS DÉJÀ !!

Le partenariat qui existe entre l'APPEL : Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques et autres cancers-Antenne Loire et la Municipalité de Saint-Genest-Malifaux existe depuis 20 ans déjà ! Avec un très beau temps, 688 marcheurs sur trois circuits ont apprécié les chemins balisés par les bénévoles et le ravitaillement copieux. **En octobre, le résultat financier était connu : l'APPEL a pu collecter 5 570 € !** Somme qui financera différentes actions auprès des enfants hospitalisés à Saint-Étienne : sorties ; ateliers, etc.

Saison Culturelle et animations 2022 / 2023



« UNE FILLE TROP AU NET »

Un beau lancement de saison, avec la compagnie de théâtre La Capucine et ses dix personnage sur scène pour une pièce au rythme soutenu de bout en bout.



MÉLOTRONIC

Ce groupe stéphanois a séduit les spectateurs avec une musique électronique sans aucune machine, à la seule virtuosité de l'interprétation des neufs musiciens qui composent cette fanfare. À la fin du concert, tout le monde dansait...

DOCUMENT TERRE

Zanzibar, la petite Cévenne ardéchoise et l'Iran : des destinations très différentes qui ont permis de découvrir des modes de vie, de donner une idée de voyage futur, ou de revoir un pays visité. Les débats avec les réalisateurs ont complété de manière approfondie et parfois émouvante les trois soirées.







NOËL DES ENFANTS : LUDO LE PRESQUEDIGITATEUR

Lors de ce spectacle de magie, les 200 enfants ont bien participé, la bonne humeur était là. Le Père Noël est aussi venu à la rencontre des petits.





« LES VIEILLES BOBINES »

La compagnie La Nef ailée a joué devant une salle archi complète et les deux comédiennes nous ont concocté leur plat de saucisses lentilles tout en devisant sur le jeu concours de leur émission préférée.

Saison Culturelle et animations 2022 / 2023

« FACES CACHÉES »

Raphaël Lacour nous a offert un spectacle plein d'humour avec plus de 50 imitations que ce soit des hommes politiques, des chanteurs, des acteurs. Un spectacle interactif apprécié.





CONCERT VIDALA

Le quatuor lyonnais nous a fait partager sa passion pour la Nueva Cancion » , L'interprétation de ces chants d'Amérique du Sud et les musiciens ont conquis le public. Ce fut une soirée de qualité qui nous a vraiment ravis.



CONCERT « DU BAROQUE AU ROCK »

L'Ensemble SyLF (Symphonie Loire Forez) a interprété un concert festif et original et nous a démontré que l'esprit du rock est né bien avant les années 60 ! Nous avons pu entendre les influences de la musique classique sur les gros tubes de la musique pop. Des Beatles à Vivaldi en passant par Queen, Bach, etc. Les spectateurs, venus nombreux, ont apprécié leur virtuosité et leur façon de présenter « la musique classique autrement ».



LE DOSSIER

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le métier d'agriculteur définit à la fois celui qui cultive la terre et élève des animaux, il a connu de multiples appellations par le passé, laboureur, cultivateur, fermier, paysan, ou parfois plus récemment exploitant agricole. La société d'histoire du pays de Saint-Genest-Malifaux n'a-t-elle pas intitulé le livret édité pour son exposition 2022 « *Paysans du Haut-Pilat, des années trente aux années quatre-vingt* ». En effet, le mot paysan définit plus qu'un métier mais aussi une condition sociale.

Grâce à une revue de détail éditée le 1er août 1947, à l'initiative de l'union des syndicats agricoles du canton de Saint-Genest-Malifaux et de son président M. Paul Courbon-Lafaye avec l'appui de l'ensemble des techniciens de l'administration et des organisations agricoles de cette époque, nous disposons d'une vision très complète de la situation de l'agriculture cantonale à la moitié du vingtième siècle, notamment en ce qui concerne la production du lait avec la naissance de l'usine coopérative laitière des Glacières. Aujourd'hui, si le terme d'agriculteur est le plus usité par la profession elle-même, il recoupe une diversité de situations que vous allez découvrir à travers les témoignages des agriculteurs qui ont bien voulu nous faire connaître leur métier.

En effet, l'agriculture demeure la première activité de la commune avec **27 exploitations** soit individuelles, soit sous la forme de E.A.R.L *(Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)* ou sous forme de GAEC *(Groupement Agricole d'Exploitation en Commun),* le plus souvent familial. Vous pourrez ainsi observer les quelques changements intervenus dans ces exploitations depuis la parution du bulletin municipal de 2014 qui les avait recensées.

Quelques statistiques

ANNÉE	FERMES	VACHES	TRACTEURS	COMMENTAIRES
1943	203			
1948	200	1000		
1960	147		32	
1964	137	1182	46	*Dont 30 de moins de 25 CV*
1966	119			*Ainsi 80 fermes ont disparu en 20 ans du fait de la mécanisation, de l'augmentation des rendements et des soins apportés aux animaux.*
2000	37			*Cet « exode rural » qui s'est poursuivi n'a pas entraîné de diminution des surfaces cultivées qui sont restées presque identiques du fait de l'agrandissement progressif de chaque exploitation. Elles représentent aujourd'hui environ 36 % du territoire communal contre 50 % pour la forêt. Ces espaces naturels et agricoles ont été préservés de l'urbanisation grâce au Plan d'Occupation des Sols adopté en 1979 jusqu'à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2017 qui en a accentué la protection.*
2023	27 exploitations dont 13 sous forme de GAEC	1750		*Le nombre de bovins peut être estimé à **1750** en comptabilisant les génisses, les vaches laitières et les vaches allaitantes qui les ont remplacées dans plusieurs exploitations au cours de ces dernières années. Il faut aussi ajouter plusieurs troupeaux d'ovins **(600 chèvres et 100 moutons)** qui n'existaient pas dans le passé et qui contribuent au maintien d'une agriculture de moyenne montagne diversifiée et dynamique. Grâce aux 19 fermes qui ont des élevages laitiers 8 millions de litres de lait ont été produits en 2022 dont 2,8 millions en bio.*



Daniel DURANTON

Sous Merlou, la Semène qui n'est encore ici qu'un ruisseau s'écoule paisiblement au milieu des champs. Sur une surface de 50 hectares de prés, prairies et un peu de céréales regroupés autour de la ferme, Daniel Duranton élève un troupeau de 30 vaches laitières et 20 génisses de race Montbéliarde. En 1995, il avait repris la ferme où s'était installé son grand-père Jean-Baptiste, puis ses parents. Depuis 2019, il s'est converti au lait Bio qui est revendu à la coopérative SODIAAL.





EARL De Pérusel

Depuis 1992, mon père Dominique Teyssier gérait une exploitation de vaches laitières de race Montbéliarde. En 2012, je décidai de m'installer avec lui pour créer le GAEC de Pérusel avec la production de porcs élevés en plein air et de vaches allaitantes en race Aubrac en production biologique. En 2014, ma conjointe nous a rejoints dans l'aventure. Aujourd'hui, mon père étant parti à la retraite et Emilie ayant pris un nouveau départ professionnel, le GAEC de Pérusel devient l'EARL de Pérusel. Mes produits sont commercialisés au PROXI de Saint-Genest-Malifaux, directement à la ferme tous les vendredis de 14h30 à 18h30 et au magasin de producteurs situé à Unieux « Au moulin de nos fermes ». La vente en circuit court me permet de vous offrir une viande de qualité à un prix abordable.

EARL Les Épinettes

Après le carrefour du Trève et la traversée du bois un large horizon va s'ouvrir sur le hameau si singulier de Pleney, avec sa longue allée d'arbres, une vue imprenable sur toute la vallée de Cotatay et au loin les monts du Forez. C'est dans ce cadre enchanteur, sur une superficie de 95 hectares dont 10 hectares de céréales et 3 de maïs, que Laurent Teyssier poursuit avec le concours d'un salarié et un coup de main de la famille une activité agricole associant production de lait de chèvre et de viande bovine.



Le lait produit par les 200 chèvres de race alpine est collecté par la société AGRIAL *(anciennement Guilloteau)*. Le troupeau de 70 vaches allaitantes, 30 génisses et 3 taureaux reproducteurs est de race Aubrac. Une petite partie de la viande est commercialisée en direct sous forme de caissettes.



EARL Les Grands Sapins

À la Célarière, Thierry Desfond a succédé à ses parents Jean-Pierre et Geneviève à la tête de la ferme qui avait été achetée en 1965 par son grand-père, Henri, fermier de Marcellin Royon depuis 1950. En 2017, la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage a permis de réunir en un seul lieu l'ensemble du troupeau, 65 vaches laitières et 50 génisses de race montbéliarde, auparavant installées sur deux sites éloignés. Sur 85 hectares sont produits le fourrage, le maïs et les céréales sans O.G.M. nécessaires à la nourriture des animaux, de même que le tourteau acheté à l'extérieur pour équilibrer cette alimentation. La totalité du lait est collectée par la coopérative SODIAAL. Les travaux d'ensilage restent toujours une occasion pour se retrouver entre agriculteurs de même que les réunions pour la gestion des CUMA *(Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)* du Haut-Pilat ou du Trèves.

Ferme Margot



La Ferme Margot a vu le jour en 1975, grâce à Jean-François et Marie-Françoise Margot, d'abord avec un élevage de vaches laitières puis avec l'élevage porcin. Pauline et Christophe ont repris l'élevage porcin et sont associés depuis 2020. Pauline avait rejoint l'exploitation en 2016, en reconversion, puisqu'elle était jusqu'alors collaboratrice en cabinet comptable. De son côté, Christophe y travaille depuis 2002. Pauline et Christophe font naitre leurs cochons sur la ferme et les engraissent. Les cochons ont une alimentation à base de céréales sans OGM. Tous les produits proposés au magasin sont à 100% issus de leur production et élaborés dans leur laboratoire, de façon traditionnelle et naturelle. Leurs saucissons, jambons, ... sèchent à l'air libre. Ils n'utilisent ni colorants, ni conservateurs.



Ferme ODOUARD

La Ferme Odouard élève une cinquantaine de vaches laitières et 60 génisses de race Montbéliarde. Nous avons une superficie de 70 hectares, 10 sont cultivés en céréales autoconsommées par les animaux, le reste en herbe pour le pâturage et les récoltes.
Nous élevons également des volailles *(poulets et pintades)* en plein air ainsi que des volailles festives *(chapons et dindes).* Nous produisons aussi des œufs, tous nos produits sont certifiés non OGM. La vente se fait principalement à la ferme à Barriquand sur commande.

GAEC Anthony et Fabien MARGOT

Après avoir travaillé à cinq en famille, avec nos parents et notre frère, nous sommes maintenant à deux, Anthony et Fabien, sur l'exploitation laitière. En effet, suite à la retraite de nos parents en 2016, nous avons repris la partie élevage bovin de la Ferme Margot et avons choisi de nous convertir à l'agriculture biologique.
Depuis, nous élevons 75 vaches et leurs génisses pour le renouvellement et cultivons des prairies, des céréales et du maïs pour nourrir le troupeau. Nous vendons le lait de nos vaches à la coopérative SODIAAL *(Le Bio Pré de Vous).*





GAEC Chrystèle et Pascal MARGOT

Agriculteurs sur la commune de Saint-Genest-Malifaux au lieu-dit « Les Gauds » nous élevons une quarantaine de vaches laitières de race montbéliarde. Nous sommes certifiés « agriculture biologique » depuis le 1er août 2018. Le lait est livré à la coopérative SODIAAL.
Nous transformons une partie de notre production en fromages et yaourts fermiers que nous vendons sur le canton. Nous travaillons à 2 associés et une salariée sur notre exploitation. Chrystèle est chargée de la transformation *(avec l'aide d'Irène)* et de la commercialisation des produits. Pascal s'occupe du troupeau de vaches ainsi que des récoltes et cultures.
Nous sommes contents de travailler sur Saint-Genest-Malifaux : tout est sur place, le monde agricole est dynamique et on aime ce que l'on fait.



GAEC de Florette

Le GAEC de Florette à la Chomette existe depuis 1996 et depuis 2007 sous sa forme actuelle qui associe Frédéric Rouchon et Thierry Jurine. L'exploitation d'une superficie de 75 hectares permet de produire en autonomie le fourrage et les céréales nécessaires à l'alimentation d'un troupeau de 25 vaches allaitantes de race limousine et de 220 chèvres de race saanen *(chèvre blanche originaire de Suisse avec d'excellentes qualités laitières).* Le lait des chèvres est collecté par la société AGRIAL anciennement Guilloteau. Les veaux issus du troupeau limousin sont vendus pour une viande de qualité.





GAEC de Gaillard

Le GAEC de Gaillard *(Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)* a été crée en 1976 , par Pierre et Georges Bouchet.
3 générations se sont succédé pour arriver aujourd'hui à un GAEC mère fils : Chantal et Lionel Bouchet. Nous sommes situés à 2 kms de Saint-Genest-Malifaux sur la route de Jonzieux. Nous avons 45 vaches laitières de race Prim Holstein et quelques Brunes des Alpes. Une très grande partie des fourrages *(foin séché en grange)* et des céréales pour l'alimentation des animaux sont produits sur l'exploitation ou localement. Depuis 2002, nous sommes en Agriculture biologique. Chantal partant prochainement à la retraite, nous cherchons un ou une associé pour lui succéder.

GAEC de la Semène

Le GAEC de la Semène, créé en 2013, est situé 86 chemin du Quéret ; en dessus du barrage des Plats. Il est composé de trois associés : Jérôme Barrallon installé en janvier 2023 *(il a remplacé Yves Basty parti en retraite)* avec Thomas et Viviane Basty qui l'ont accueilli sur l'exploitation familiale. L'exploitation compte 80 vaches laitières de race Prim'Holstein produisant 800 000 litres de lait par an, vendus à la coopérative SODIAAL. La superficie de 90 hectares permet de nourrir le troupeau en herbe et quelques céréales d'une part et d'autre part des aliments *(céréales)* sans OGM sont achetés en plus. Notre métier a des contraintes mais la passion de travailler la terre et de s'occuper des animaux est réconfortante.





GAEC de Montravel

Depuis plus de 20 ans, nous travaillons à 3 associés, Blandine, Yves et Bertrand, sur notre ferme de 75 hectares située à Montravel et au Seuve à Saint-Genest. Nous sommes certifiés en Bio depuis 2012. Nous élevons, 20 vaches de race Aubrac et 50 brebis Grivettes, avec production de génisses, bœufs et agneaux vendus en groupement de producteurs - 100 brebis Lacaune pour la transformation du lait en fromages et yaourts vendus en direct sur le marché Albert Thomas à Saint-Étienne, en magasin de producteurs La Main Paysanne a Annonay, en AMAP et dans l'épicerie Vrac&Bio de Saint-Genest *(www.brebiopilat.fr).* Notre activité nous permet aujourd'hui de faire vivre les trois associés et un salarié et de nous organiser pour partager l'astreinte de l'élevage, de la transformation et de la vente de nos fromages. Nous sommes engagés depuis 2 ans dans la préservation et la plantation de haies avec le Parc Naturel du Pilat, pour agir à notre échelle sur la biodiversité et le climat.

GAEC des Chanterelles

Le GAEC des Chanterelles est une ferme de bovins laitiers de Saint-Genest-Malifaux proche de Saint-Romain-Les-Atheux.
Fabrice et Gisèle Chavana sont les deux associés du GAEC. Un salarié vient travailler à temps partiel sur la ferme. L'effectif animal se compose de 80 vaches laitières de race Prim'Holstein et de 80 génisses. Sur les 110 hectares que compte l'exploitation on trouve 80 hectares de prairies, 15 hectares de céréales et 15 hectares de maïs. Le lait est collecté tous les trois jours par la coopérative SODIAAL, il va à l'usine de La Talaudière ou de Vienne.





GAEC des Gauds

Le GAEC des Gauds, est composé aujourd'hui de Bénédicte et Philippe Chausse. Nous sommes ainsi, la 4ème génération à se succéder sur la ferme depuis 1917. Depuis 2013, nous travaillons en couple à temps plein sur la ferme, suite au départ en retraite des parents de Philippe. Depuis 2018, la totalité de la surface et des animaux de l'exploitation, sont conduits en agriculture Biologique. 60 vaches, principalement de race Prim'Holstein et quelques Montbéliardes, nous permettent de produire 500 000 litres de lait BIO pas an, collectés en totalité par la laiterie Sodiaal. Une quarantaine de génisses sont élevées, pour assurer le renouvellement du troupeau. Nous produisons sur les 110 hectares de l'exploitation, herbe, céréales et maïs, qui sont destinés à l'alimentation des vaches et des génisses. Et même si nous sommes bien occupés par notre travail, nous prenons toujours autant de plaisir à le faire.

GAEC Des Sources de Lait

L'exploitation agricole GAEC Des Sources de Lait situé à La Pauze est une entreprise familiale. La génétique du troupeau des 80 vaches laitières de races Montbéliarde est une histoire de Père en Fils. La famille Perret entretient le paysage sur la partie haute de la commune. Plusieurs projets sont en cours comme l'entrée de la belle-fille dans le GAEC afin de continuer le lien familial.
C'est une exploitation qui souhaite produire de la qualité tout en maîtrisant son impact environnemental, récemment la certification Haute Valeur Environnemental a été obtenue, et le projet d'obtenir le Label « bas-carbone » est en cours. Cette société possède également un poulailler de 4 400 poulets de chair en « label rouge » en intégration avec les « Fermiers de l'Ardèche ». Les volailles ont un parcours de 1 hectare afin de contribuer au bien-être animal.





GAEC du « Vent nouveau »

Le GAEC du « Vent nouveau » s'est installé sur la ferme de Bel Air le 15 avril 2022 pour prendre la suite de Joseph et Marie-Andrée Arnaud, partis à la retraite. Les deux associés sont Benjamin Bastien et Maëlle Yobé. Ce sont 30 vaches laitières et la suite qui pâturent sur les 40 hectares autour de la ferme. Nous sommes en agriculture biologique, les vaches sont nourries essentiellement d'herbe et de méteil produits sur la ferme. Le lait est vendu en circuit long à Biolait *(vous pouvez retrouver le lait de Biolait sous le repère « il lait là »).* Nous sommes actuellement en train d'agrandir les bâtiments pour loger tout le monde l'hiver, stocker le foin et aménager le labo de transformation du lait, les caves d'affinage ainsi qu'un point de vente à la ferme. D'ici un an, une fois la totalité des travaux réalisés, vous pourrez trouver des fromages, yaourts, fromage blanc fabriqués et vendus à la ferme ou ailleurs.

GAEC Ferme MOULIN

Nous exploitons 90 hectares sur la commune de Saint-Genest, dont 85 en herbe et 5 en céréales, le tout est destiné à l'alimentation de nos bêtes. Nous avons un troupeau de 75 vaches laitières de race Montbéliarde.
Chaque année nous élevons 25 génisses pour le renouvellement. Le lait est collecté par la coopérative SODIAAL. Nos animaux pâturent de mai à novembre. Nous sommes en GAEC depuis 2014 à la suite de nos parents partis à la retraite.





GAEC SAUVIGNET

La ferme de « La Rousse » c'est aussi une histoire familiale vieille de 6 générations. Elle a débuté avec l'installation sur les lieux de Jean Baptiste Sauvignet et de son épouse Jeanne-Marie Bonche au cours des années 1800. Aujourd'hui les parents de Jacques, agriculteurs retraités, habitent toujours sur le site.
Ils sont la 4ème génération à côtoyer les lieux. Le GAEC Sauvignet a été créé en 2018 avec l'association père fils de Jacques et Valentin. La structure produit du lait biologique depuis 2020. L'herbe récoltée complétée par quelques hectares de céréales, permettent d'alimenter une quarantaine de vaches laitières et une trentaine de génisses de race Montbéliarde.

Jean-Baptiste MONTEUX



Au lieu-dit Faucon, c'est la 3ème génération qui travaille sur la ferme familiale où le grand-père s'était installé en 1960. Jean-Baptiste conduit son élevage bovin laitier conventionnel de façon raisonnée. Le troupeau constitué de 35 vaches laitières et de 30 génisses de race montbéliarde est nourri avec l'herbe et les céréales produites sur les 39 hectares situés tout autour des bâtiments. Cette proximité permet donc d'éviter des déplacements qui consomment temps et énergie. La spécificité de l'exploitation tient à la production de plus de 70% du fourrage nécessaire qui est séché en grange et lui conserve ainsi toute sa qualité nutritionnelle. Le lait est revendu à la coopérative SODIAAL qui distribue notamment les laits Candia, les yaourts et crèmes desserts Yoplait ou le fromage Richemond.



Joël PATOUILLARD

Le camion-citerne de 15 000 litres de la coopérative SODIAAL qui collecte le lait vient d'arriver au lieu-dit Bonnechère tout près de la Scie de la Roue. Joël Patouillard a délaissé un instant la traite pour venir saluer le laitier et échanger quelques mots sur la météo du jour. Ainsi au rythme des saisons, depuis 1986, Joël poursuit la tradition familiale après son père Jean-Baptiste en élevant 12 vaches laitières et 6 génisses de race montbéliarde sur une ferme de 15 hectares en herbage et 1,5 hectares de céréales.

Laurent FERRIOL



À La Chomette, le hameau a conservé ses principales fermes. Depuis 1994, Laurent Ferriol, après ses grands-parents et parents, élève un troupeau de race montbéliarde constitué aujourd'hui de 40 vaches laitières et de 35 génisses sur une surface de 66 hectares de prairies et 13 hectares de céréales.
Le fourrage et les céréales produits sur l'exploitation permettent d'être en totale autonomie et de maîtriser plus facilement les coûts de production. Le lait est collecté par la coopérative SODIAAL. La passion des enfants pour les chevaux serait-elle le signe d'un futur changement d'élevage... il est encore trop tôt pour le dire !



Maurice BERGERON

Le hameau des Chomeys comptait dans les années soixante douze fermes, il n'en subsiste aujourd'hui qu'une, celle de Maurice Bergeron qui a succédé en 1997 à ses parents François et Hélène. C'était le grand-père, Louis Bergeron, venu de Montaron *(Marlhes)* qui avait acheté la ferme, alors propriété de l'abbé Boudarel. Les 58 hectares groupés autour de la ferme, dont 4 hectares de céréales et 2 hectares, permettent de nourrir en totale autonomie 28 laitières de race Montbéliarde et 15 génisses. Le lait est vendu à la coopérative SODIAAL.

Philippe BÉAL



En 1987 les parents de Philippe Béal, Jean-Marie et Josette, ont racheté la ferme de La Croix de Garry. Philippe après avoir travaillé avec ses parents a pris la relève en 1993. Evelyne passionnée par les animaux lui donne aussi un coup de main. Aujourd'hui le nouveau bâtiment construit il y a une dizaine d'années abrite le troupeau de 40 vaches laitières montbéliardes et prim holstein et 20 génisses. La superficie de l'exploitation est 45 hectares en herbage et aussi 5 hectares de maïs et 3 hectares de céréales.



Stéphane COURBON

Arrivé en 2017 aux Tours, Stéphane élève aujourd'hui 50 mères Limousines et 8 mères Montbéliardes. La ferme produit de la viande de bœuf et des veaux exclusivement élevés au lait. Une partie de la production est vendue en directe sur réservation à la ferme ou en magasin de producteur.
Un travail de sélection est réalisé sur le troupeau Limousin pour revendre des animaux reproducteurs à d'autres éleveurs de toute la France. Depuis 2019, Stéphane a remplacé Yves Odouard à la tête du comité de développement des Monts du Pilat qui organise différentes actions de recyclages *(bâches, pneus, ...),* organise la Fête est dans le pré qui a eu lieu à Pléney en septembre 2022.

Sandrine COURBON

À la Chomette, sur 64 hectares groupés autour du hameau, Sandrine Courbon élève un troupeau de vaches allaitantes composé de 35 mères, 18 génisses et 12 taurillons et un taureau reproducteur. Si auparavant les vaches étaient de race charolaise, la majorité du troupeau est maintenant de race limousine après l'achat de génisses de cette race plus adaptée à nos montagnes.



ZOOM SUR LA CUMA DU TRÊVE ET LA CUMA DU HAUT PILAT

Sur notre commune, les agriculteurs-trices travaillent ensemble à travers deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Cela permet de partager les frais de mécanisation à plusieurs, pour du matériel qui n'est utilisé souvent que quelques jours dans l'année par chacune des fermes adhérentes.

La CUMA du Trêve est basée à Saint-Genest et possède une trentaine de matériels de récolte, de travail du sol, d'épandage... que chacun-e utilise à tour de rôle.

La CUMA du Haut Pilat rayonne sur un secteur plus large : principalement les cantons de Saint-Genest, Bourg-Argental, et les cantons limitrophes en Haute Loire... Elle permet de partager également 3 salariés à temps plein qui interviennent en prestation complète avec tracteurs et matériels de la CUMA.

Les CUMA permettent aux agriculteurs-trices de mutualiser les coûts, mais aussi d'échanger sur leurs pratiques, d'innover, d'embaucher de la main d'oeuvre à plusieurs... On en dénombre plus de 11 000 en France et elles sont une belle réussite de l'agriculture depuis plus de 50 ans !





ZOOM SUR LE LYCÉE AGRICOLE

Le Lycée agricole de Montbrison-Précieux a changé de nom en 2019, pour devenir le CAMPUS AGRONOVA, dont le siège se situe à Précieux. L'établissement a connu depuis 2014 de nombreux changements de personnels.
Le site de Saint-Genest a connu plusieurs rénovations financées par La Région Auvergne-Rhône-Alpes : chaufferie en 2019, mise en sécurité du site en 2020, menuiseries en 2021 et escalier d'accès à la griffe à foin en 2023.
Ainsi, il accueille aujourd'hui 90 lycéens, 80 apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle dans les secteurs de l'élevage, et de l'animalerie : les élèves sont en majorité internes et bénéficient d'une restauration avec des produits locaux et frais.
Les cursus de formation permettent de venir dès la classe de 3ème de l'Enseignement agricole pour préparer le Brevet des collèges.
Le Bac Pro TCVA *(Technicien Conseil Vente en Animalerie),* conduit les jeunes à devenir des commerciaux dans des animaleries ou en jardinerie, dans le secteur des nouveaux animaux de compagnie *(aquariophilie, terrariophilie, rongeurs, oiseaux...).*
Le Bac Pro CGEA *(Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole),* cœur de métier de l'enseignement agricole, permet aux jeunes d'apprendre les gestes quotidiens et d'acquérir des notions techniques et économiques. La classe de 2de est en voie scolaire, puis la 1ère et Terminale sont en apprentissage.
Le BTS ACSE *(Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)*, par apprentissage, permet de parfaire ses connaissances techniques et économiques pour devenir chef d'entreprise. Il est conseillé pour un parcours d'installation.
La formation adulte, BP-REA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole accueille des adultes désireux de compléter leur parcours, en reconversion professionnelle, ou souhaitant s'installer.
Le cursus est partagé entre Saint-Genest et Précieux

Deux supports pédagogiques en évolution :

- L'exploitation agricole en agriculture biologique depuis 10 ans a augmenté sa production avec 133 chèvres, dont le lait est valorisé avec 3 autres producteurs auprès de deux laiteries ligériennes *(fromagerie des Monts d'Urfé et Laiterie de la Côte Roannaise),* 20 vaches limousines avec vente directe de viande et un atelier d'éco pâturage depuis 2015. Un Directeur accompagne les salariés, et met tout en œuvre pour impliquer enseignants et élèves.
- L'animalerie a été agrandie et les élèves sont associés aux soins aux animaux.

De nouveaux projets : restructuration et rénovation du site, rénovation et modernisation des bâtiments d'exploitation.

L'Établissement a organisé en mai à Saint-Genest le Printemps des transitions et a fêté les 10 ans de la certification bio.



Présélection pour la finale départementale de pointage caprin en octobre 2022



Lycée Creux du Balai

LES NOUVEAUX
COMMERCES ET SERVICES

Auberge du Sapt

Cath Eymaron, Julia et Clément Peyret les nouveaux propriétaires de l'Auberge du Sapt sont heureux de vous accueillir de mai à octobre du mercredi au dimanche et de novembre à avril du jeudi au dimanche.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au 04 77 39 09 29 et retrouvez nous sur notre page Facebook





Chez Claire

Claire vous accueille du lundi au dimanche, dans un bureau de tabac refait à neuf, les services effectués par Pierre sont toujours d'actualité, les nouveautés du magasin sont :

- Café sur place ou à emporter
- Diverses boissons à emporter *(sans alcool)*
- PMU

OUVERT : Lundi de 6h à 12h • Mardi au vendredi de 6h à 14h et de 16h à 19h • Samedi de 7h à 14h et de 16h à 19h • Dimanche de 7h à 12h • Jour férié de 9h à 12h

Pilatec

Votre ordinateur est lent, bugge, n'est plus à jour, confiez-le à Pilatec.fr pour lui redonner une seconde jeunesse. Votre Smartphone ne démarre plus ? a son écran cassé ? la batterie usée ? ... il peut être réparé. Demandez un devis avant de racheter ou de jeter. Pilatec.fr étudie vos besoins, vous conseille, dépanne et répare... vous y trouverez aussi du matériel neuf ou reconditionné, divers fournitures et accessoires pour votre téléphone et votre ordinateur. La découpe et pose de film de protection hydrogel vous sont proposées afin de protéger efficacement votre écran de téléphone. Professionnels et particuliers, je vous accueille 10 place M. Foch sous le porche, entre la Pharmacie et les Toqués Genésiens.

10 place Maréchal Foch • 42660 Saint-Genest-Malifaux
09 74 98 92 88





Harmony'M

Que vous soyez barbu, rasé de près ou moustachu, venez découvrir la nouveauté au salon HARMONY'M coiffure. **La nouvelle approche de la beauté masculine barbier.**

Pensez à prendre votre rendez-vous au 04 77 51 24 41

Résidence Bien Vivre

Une diversification des logements dans le parcours résidentiel avec la Résidence Bien Vivre qui ouvrira ses portes cet été.

La Résidence Bien Vivre de Saint-Genest-Malifaux comporte 25 logements meublés aux normes PMR *(Personnes à Mobilité Réduite)*, allant du T2 au T3, disposant de terrasses privatives et places de stationnement en sous sol.

Les appartements sont équipés d'un mobilier moderne tout confort. Les résidents bénéficieront de la présence d'une maîtresse de maison, de l'accès à la salle commune, ainsi que de nombreux services à la personne *(à la carte).*



ALERTEZ ET INFORMEZ EN TEMPS RÉEL

ILLIWAP



Depuis quelques années, la commune s'est dotée de l'application ILLIWAP. Au 15 juin 2023, le nombre d'abonnés s'élève à 3287, le nombre d'habitants à Saint-Genest-Malifaux étant de 2972.

Application gratuite, téléchargeable sur portable, tablette et ordinateur, ILLIWAP permet d'être informé de l'actualité de la commune. Vous pouvez également recevoir des messages disponibles dans le fil d'actualité pendant 30 jours.

illiwap

#Gratuit
#Sans inscription
#Sans publicité

Le mode d'emploi est accessible à tous :

1 • Télécharger l'application.

2 • Cliquer sur le bouton **suivre** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

3 • Rechercher votre commune : entrer manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.

À très bientôt... sur ILLIWAP !

Disponible sur Google Play
Disponible sur App Store

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

GROSMOLLARD Lou ..... 11 janvier
HIVERT Alita ..... 25 janvier
PASTEL Lou ..... 15 février
PERDRIAU SHEYKHI HAGAIEG Maya ..... 15 février
PATOUILLARD Emy ..... 16 février
BRUN Anatole ..... 7 mars
LENORMAND Louison ..... 26 mars
BOSQ Lalie ..... 30 mars
VERHOEVEN Victoire ..... 7 avril
FAURE Romain ..... 15 avril
GIANOLLA FOMBERT Héloïse ..... 7 mai
LIENARD Juliette ..... 28 mai
DOYEN TRONEL Malone ..... 11 juin
SEGUIN JAVELLE Clémence ..... 26 juillet
BRACONNOT Gabrielle ..... 18 août
MONNERON Rose ..... 30 août
TABACZINSKI Ambre ..... 5 septembre
SAGNARD Ethan ..... 19 septembre
BENTAKOUKA Keziah ..... 22 septembre
PREBET Victoire ..... 15 octobre
VASSAL Valentin ..... 24 octobre
CRINER Aria ..... 28 octobre
BASTY Ariane ..... 3 décembre
PASCAL Raphaël ..... 25 décembre

MARIAGES

SAUVIGNET Mathieu et **TEYSSIER Virginie** ..... 16 avril
FERMOND Michel et **BACCONNET Brigitte** ..... 28 mai
MASSE Maxime et **PEYROCHE Laurie** ..... 28 mai
ODOUARD Alexandre et **RUBIO CABANILLAS Andrea** ..... 25 juin
CHAUDIER Kevin et **CIBET Aline** ..... 25 juin
CHEVALLIER Romain et **BARTHELEMY Floriane** ..... 2 juillet
PARET Yves et **POINTEAU-CARBANNE Marie-Noëlle** ..... 9 juillet
FOURNEL Laurence et **BOMPAS Béatrice** ..... 30 juillet
CONTRIO Cyril et **ALLEGRAUD Marie-Josette** ... 6 août
GRIMAUDO Alexandre et **ALLEGRAUD Amandine** ..... 6 août
CHENEVARD André et **ROCHER Françoise** ..... 12 août
BONCHE Pierre-Henry et **GAUSI Lucille** ..... 27 août
CHAVANA Gilles et **SBA Anissa** ..... 1er octobre
GROSJEAN Nicolas et **FAURE Alexandrine** ..... 22 octobre
BOUHEY Jean-Jacques et **CRESTANI Béatrice** ..... 5 novembre

DÉCÈS

COUTANSON Pierre ..... 1er janvier
BRUNON Henriette veuve SABATTIER ..... 3 janvier
RÉCAMIER Marcelle veuve CLUZEL ..... 12 janvier
MONTEUX André ..... 20 janvier
PACCALLET Annie épouse MATHEVET ..... 3 février
BONNET Pierre ..... 6 février
LANGLAIS Denis ..... 10 février
ANDRE Jean ..... 1er mars
LAURENT Alain ..... 5 mars
ORIOL Étienne ..... 11 mars
RODIAS Jean ..... 7 avril
GANES Jeannine veuve FRANÇON ..... 7 avril
MOUTOT Marinette veuve SEUX ..... 8 avril
URIBÈS Marc ..... 11 avril
MOUNIER André ..... 17 avril
LARDON Bernard ..... 22 avril
ROUX Paulette veuve CHAUDIER ..... 28 avril
CIZERON Henri ..... 2 mai
SEUX Yvon ..... 3 mai
SYLVESTRE Noël ..... 24 mai
TARDY Marie Thérèse ..... 29 mai
BERNARD Paulette veuve FUVELLE ..... 30 mai
JURINE Marie veuve VERCASSON ..... 14 juin
SOTTILE Rosetta ..... 17 juin
SABOT Yvonne veuve LANGELOTTI ..... 18 juin
ARNAUD Rosa veuve TEYSSIER ..... 24 juin
MOULIN Marie Josèphe veuve LEYDIER ..... 25 juin
QUIBLIER Hélène ..... 11 juillet
MOULIN Jeannine veuve REA ..... 31 juillet
GEORJON Denise veuve CHAPELON ..... 9 août
BESSET Marcelle veuve PEYRARD ..... 22 août
BREJON Marie ..... 26 août
DAL FIOR Ivo ..... 2 septembre
CHOVET Marcel ..... 25 septembre
GERY Paulette veuve GIRON ..... 2 octobre
DARDAILHON Maryse épouse MASCLAUX .. 14 octobre
FRÉROT Colette veuve PONT ..... 15 octobre
SEUX Suzanne épouse VARNIER ..... 18 octobre
CHARRA Roger ..... 18 octobre
DREVET Gabrielle Noëlle veuve ROCHE ..... 19 octobre
ARTHAUD Danielle veuve DEFOURD ..... 22 octobre
PARRIN Marie Thérèse veuve DURIEUX .... 10 novembre
FRAPPA Rose veuve TEYSSIER ..... 15 novembre
MONSEUR Marinette veuve ERTEL ..... 29 novembre
FREYDIER Gilbert ..... 1er décembre
BUTIN Paul ..... 4 décembre
COPIN Marie Jeanne veuve PATOUILLARD ..... 6 décembre
GEORJON Pierre ..... 21 décembre

DES DÉPARTS EN RETRAITE...

En mars 2023, une réception était organisée en mairie à l'occasion du départ en retraite de trois employées que vous connaissez forcément !

Voici un extrait du discours de Vincent Ducreux, maire :

" Voici le moment du départ à la retraite avec la juste expression : « une retraite bien méritée ». Une expression pour résumer tout ce que nous ne pouvons pas résumer tellement les missions, que vous avez assurées, ont été diverses et variées. Dans l'ordre chronologique de vos départs :

***Anne-Marie :** Je n'ose dire « Anne-Mairie » qui connaît mieux que quiconque les moindres habitudes des collègues, des élus, des bénévoles des associations, des forains du marché et les moindres recoins de ces bâtiments. Anne-Marie a eu à cœur que ces lieux soient d'une propreté impeccable avec une main verte très précieuse pour embellir la mairie, porte d'accès et de passage de tous les habitants. Merci pour ces **37 années** au service de Saint-Genest-Malifaux.*

***Mijo :** Vous avez su tenir avec rigueur, précision et efficacité les dépenses et les recettes de la commune. Vous avez répondu aux multiples missions municipales, questions des habitants et des élus, grâce à votre polyvalence, à la qualité de votre travail en équipe, votre connaissance des dossiers et de la commune. Mijo, vous avez permis la bonne tenue des bureaux de vote, vous avez assuré la continuité des comptes publics bien au-delà des changements incessants des agents du Trésor public et des nomenclatures comptables. Vous avez su appliquer les logiciels inapplicables et ne pas prendre le virus de l'informatique. Merci pour ces **38 années** au service de Saint-Genest-Malifaux.*

***Monique :** Je ne saurais compter le nombre d'espaces arpentés pour effectuer un service indispensable : la propreté des locaux municipaux : au camping, au complexe sportif, à La Forge et à l'école. Je ne saurais dire le nombre de touristes accueillis au camping et d'élèves accompagnés à la cantine. Dans toutes ces missions, vous avez su valoriser vos compétences et votre sens de l'accueil au service des petits et des grands. Merci pour ces **20 années** au service de Saint-Genest-Maiifaux.*

***À toutes les trois :** Vous avez su porter et valoriser le bien collectif, le travail d'équipe et le service public. Je vous souhaite au nom des conseillers municipaux successifs une retraite douce et agréable, riche de découvertes et de bons moments à vivre. "*



Monique Tardy, Mijo Vialon, Anne Marie Durieux

... ET DES ARRIVÉES



Stéphanie Epalle,
résidente de la commune,
a intégré l'équipe administrative
en septembre 2022.

Après 20 ans au service
des finances de la ville de
Saint-Étienne, j'apprécie
la proximité avec les citoyens
et la diversité du métier.

Sylvie Kir

Après trois ans de remplacement à divers postes, j'ai intégré le poste de technicienne polyvalente, en succédant à Anne-Marie Durieux. Cette diversité d'action me permet d'avoir de nombreux contacts avec la population que ce soit au sein de l'école, au marché, en mairie, ce qui est très intéressant et me satisfait amplement.





Claude Marinelli

J'ai intégré l'équipe du Camping auprès de Florence et Jean-Yves en janvier 2023. Issue d'une carrière dans le médico-social, j'ai fait le choix d'un changement professionnel. Ayant grandi à proximité du camping, que j'ai vu se développer au fil du temps, et que j'ai toujours aimé pour sa verdure et sa convivialité, j'ai saisi l'opportunité de rejoindre l'équipe.



Classe 2024

Classes nées en 2



2022

2012





2002



1992



1982



1972

1962



1952



1942





Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42 660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

hello lundi | création graphique | 06 32 10 77 29